

# ALLIANZ VALEURS DURABLES

31.12.2021

**RAPPORT ANNUEL**

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE –  
SICAV DE DROIT FRANÇAIS

# Sommaire

|  |    |
|--|----|
| Informations concernant les placements et la gestion ..... | 4  |
| Rapport d'activité .....                                   | 12 |
| Rapport du commissaire aux comptes .....                   | 21 |
| Bilan actif .....  | 26 |
| Bilan passif .....   | 27 |
| Hors-bilan .....   | 28 |
| Compte de résultat .....                                   | 29 |
| Règles et méthodes comptables .....                        | 30 |
| Evolution de l'actif net .....                             | 36 |
| Compléments d'information .....                            | 37 |
| Inventaire au 31.12.2021.....                              | 50 |

### Société de gestion

|                  |  |
|------------------|--|
| Dénomination:    | Allianz Global Investors GmbH  |
| Forme juridique: | Société à responsabilité limitée de droit allemand   |
| Siège social:    | Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort-sur-le-Main, Allemagne   |
| Activité:        | Société de gestion de portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), Marie-Curie-Str. 24-28, D-60439 Francfort-sur-le-Main, Allemagne |

### Dépositaire et conservateur

|                  |   |
|------------------|---|
| Dénomination:    | State Street Bank International GmbH – Paris Branch   |
| Forme juridique: | Succursale française d'une société à responsabilité limitée de droit allemand   |
| Siège social:    | Brienner Strasse 59, D-80333 Munich, Allemagne  |
| Activité:        | Succursale française d'un établissement de crédit qui a été autorisé en juin 1994 par le prédécesseur de l'Autorité fédérale allemande de supervision financière (BaFin) sous le numéro d'identification 108514, et qui est supervisé directement par la Banque centrale européenne (BCE) |

Le dépositaire assure les fonctions de dépositaire, de conservateur des actifs en portefeuille ainsi que de la tenue des registres des parts de l'OPC.

Le dépositaire assure les missions qui lui incombent en application des lois et règlements en vigueur ainsi que celles qui lui ont été contractuellement confiées par la société de gestion. Il assure les fonctions de dépositaire, de conservateurs des actifs en portefeuilles et est en charge, par délégation de l'OPC représenté par la Société de gestion, de la centralisation des ordres de souscriptions et de rachat ainsi que de la tenue de registres des parts de l'OPC ; Il s'assure de la régularité des décisions de la société de gestion. Il doit, le cas échéant, prendre toutes mesures conservatoires qu'il juge utiles. En cas de litige avec la société de gestion, il en informe l'Autorité des marchés financiers.

### Gestionnaire administratif et comptable par délégation

|                  |   |
|------------------|---|
| Dénomination:    | State Street Bank International GmbH – Paris Branch                           |
| Forme juridique: | Succursale française d'une société à responsabilité limitée de droit allemand |
| Siège social:    | Brienner Strasse 59, D-80333 Munich, Allemagne                                |

### Commissaire aux comptes

|               |   |
|---------------|---|
| Dénomination: | PricewaterhouseCoopers Audit (PwC)          |
| Siège social: | 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly sur Seine |
| Signataire:   | Monsieur Amaury COUPLEZ                     |

### Commercialisateur

Allianz Global Investors et/ou les sociétés du groupe Allianz

Allianz Global Investors GmbH  
Serrano 49, 2<sup>a</sup> planta  
28006 Madrid - España

# Informations concernant les placements et la gestion

## Classification

Actions de pays de la zone euro

## Affectation des sommes distribuables

Les revenus des parts « C » sont capitalisés ainsi que les plus-values nettes.

Les revenus de la part « ID » sont distribués ou reportés à nouveau (totalement ou partiellement).

## Objectif de gestion

La SICAV a pour objectif de gestion d'obtenir une performance à moyen et long terme en investissant sur des actions d'entreprises qui satisfont aux critères suivants de développement durable : la politique sociale, le respect des droits de l'homme, le gouvernement d'entreprise, la politique environnementale et l'éthique. La prise en compte de ces critères viendra s'ajouter à celle de critères financiers classiques, tels que la croissance des résultats ou la valorisation des entreprises, dans le but de construire un portefeuille offrant un meilleur couple qualités sociétale / qualités financières possible.

## Indicateur de référence

L'OPC est géré activement.

L'indice : MSCI EMU est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances.

Nous sommes donc libres de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Cet indice n'est pas en adéquation avec les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds.

La Société de gestion conserve des plans écrits définissant les mesures à prendre si un indice ou indice de référence change de manière significative ou cesse d'être fourni. Ces plans écrits peuvent être obtenus, gratuitement, sur demande auprès du siège social de la Société, ou de la Société de gestion.

## Stratégie d'investissement

La gestion repose sur la sélection active de titres de sociétés qui offrent le meilleur couple qualités sociétales / qualités financières possible. Le degré minimum d'exposition au risque actions est de 90 %. Afin d'être éligible au PEA, nous sommes investis en permanence à hauteur de 75 % minimum d'actions de la zone euro. Nous pourrions investir en instruments du marché monétaire et obligataire de toute nature dans la limite de 20 % (dont 10 % maximum en direct) et jusqu'à 10 % maximum en OPC. Nous pourrions intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, dans un but de couverture, d'exposition et arbitrage dans la limite de 20 % de son actif et pourrions effectuer des opérations d'acquisitions ou cessions temporaires de titres dans la limite de 10 % de son actif.

Dans le cadre de la gestion d'Allianz Valeurs Durables, la principale source de valeur ajoutée est la sélection active de titres de sociétés qui offrent le meilleur couple qualités sociétales / qualités financières possible.

Le degré minimum d'exposition au risque actions du portefeuille d'Allianz Valeurs Durables est de 90 %, avec une exposition minimum de 60 % sur la zone Euro.

Afin de permettre aux porteurs de bénéficier des avantages fiscaux du PEA, l'actif du fonds est composé en permanence à hauteur de 75 % minimum d'actions de la zone Euro.

### 1 - Diversification des choix d'investissement : Principale et récurrente

Dans un souci de diversification de ses choix d'investissements, et dans le but de saisir toute opportunité de performance, le gérant de l'OPC pourra investir dans des titres (dont éventuellement des OPC) présentant des opportunités de performance.

Des opportunités d'investissement thématiques potentielles sont définies par les organes de décision internes présentés dans la rubrique « articulation des stratégies ». Celles-ci peuvent revêtir la forme de diversification par style de gestion, par taille de capitalisation et/ou par secteur. La grille de notation des marchés secondaires, commune à l'ensemble des équipes de gestion, se décompose, dans ce cas selon la forme suivante : neutre, positif, très positif.

#### a- Diversification par style de gestion : importante et récurrente

Le gérant de l'OPC est amené régulièrement à investir sur des titres (dont éventuellement des OPC) ayant pour particularité de suivre un style de gestion marqué (rendement, croissance...). L'introduction de ce type de diversification résulte directement de la grille de notation des marchés dits «secondaires» décrite précédemment.

#### b- Diversification par taille de capitalisation : importante et récurrente

Le gérant de l'OPC est amené régulièrement à investir sur des titres (dont éventuellement des OPC) ayant pour particularité d'être spécialisés sur des tailles d'actifs (grandes valeurs, valeurs moyennes et/ou petites valeurs). L'introduction de ce type de diversification résulte directement de la grille de notation des marchés dits «secondaires» décrite précédemment.

#### c- Diversification sectorielle :

Le gérant de l'OPC peut être amené à investir sur des titres (dont éventuellement des OPC) d'un ou plusieurs secteurs. L'introduction de ce type de stratégie résulte directement de la grille de notation des marchés dits «secondaires» décrite précédemment.

Les zones géographiques d'investissement et le libellé des devises sont précisés à la rubrique « actifs utilisés »

### 2 - Sélection active de valeurs ISR : Principale et récurrente

La stratégie d'investissement du fonds repose, de manière principale et récurrente, sur la sélection active de valeurs (gestion dite « stock picking »).

L'analyse extra-financière couvre au moins 90% de l'actif net ( à l'exclusion des liquidités détenues à titre accessoire Un premier filtre est appliqué via la liste d'exclusion minimale d'Allianz Global Investors. L'univers d'investissement est composé des actions composant l'indice MSCI EMU servant d'indicateur de performance a posteriori. Il s'agit d'actions de grandes et moyennes capitalisations de la zone Euro sélectionnées après analyse de leurs résultats financiers, soit environ 300 valeurs. L'univers d'investissement tel que défini dans l'Objectif de gestion est encore affiné en n'investissant que dans des titres ayant reçu une notation ESG. Au sein de l'univers d'investissement, un minimum de 20% est considéré comme non investissable sur la base de l'analyse ESG quantitative qui est une approche « best-in-class », renforcée par une règle de « Worst practice ». Notre analyse ESG quantitative donne lieu à des notations ESG propriétaires allant de 0 à 4 et le fonds investit au moins 90% dans des titres ayant une notation supérieure ou égale à 2. Le portefeuille doit avoir une note moyenne d'au moins 2.

Notre analyse interne est fondée sur des données provenant de différents fournisseurs de données, ce qui peut générer certaines limites au regard de la fiabilité des données.

Cette analyse extra-financière couvre les 5 domaines ESG suivants :

- Les Droits de l'Homme : l'évaluation de ce critère s'appuie sur l'engagement de l'émetteur à respecter les Droits de l'Homme dans la conduite de ses activités.
- Environnement : évaluation des titres en fonction de la stratégie environnementale appliquée par l'émetteur.

- Social : prise en compte de la démarche sociale mise en œuvre par l'émetteur.
- Gouvernance : intégration dans l'analyse de la volonté et de la capacité de l'émetteur à organiser sa propre structure de manière à limiter les risques de dysfonctionnement.
- Comportement de marché : analyse des relations de l'émetteur avec les parties prenantes (clients fournisseurs, collectivités locales, etc.) et de la qualité de leurs produits (ce critère ne s'applique pas aux titres émis par les Etats).

Le fonds applique la liste d'exclusions minimale d'Allianz Global Investors disponible sur notre site internet à l'adresse suivante: <https://regulatory.allianzgi.com/en/esg/sri-exclusions>

L'OPC applique la politique d'exclusion globale d'Allianz Global Investors dans des domaines tels que les armes controversées, le charbon .

Le détail des critères d'exclusion appliqués est disponible sur notre site : [https://regulatory.allianzgi.com/ESG/Exclusion\\_Policy](https://regulatory.allianzgi.com/ESG/Exclusion_Policy)

En appliquant sa stratégie d'investissement, la société de gestion prend en compte, dans le cadre de son processus d'audit, tous les risques financiers pertinents, en incluant tous les risques pertinents liés aux thèmes de durabilité qui pourraient avoir un impact négatif important sur le rendement d'un investissement, dans sa décision d'investissement et les évalue de façon continue.

Le fonds est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit «Règlement Disclosure») tel que défini dans le profil de risques du prospectus.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le fonds bénéficie du Label ISR.

Cette sélection de valeurs s'intègre dans le cadre d'une analyse financière classique basée sur l'analyse fondamentale, l'évaluation et la caractérisation des titres.

**L'analyse fondamentale** conduit à apprécier chaque valeur en absolu et en relatif dans son secteur. Elle repose, dans une optique à moyen terme, sur l'analyse de la stratégie, de marché, de potentiel de croissance, de structure de financement et de capacité à dégager des bénéfices de chaque titre analysé.

**L'évaluation** vise à quantifier le potentiel de valorisation de chaque titre et à apprécier le momentum boursier favorable à l'investissement.

**La caractérisation** tend à établir le profil d'un titre par son appartenance à un style, son degré d'agressivité boursier et sa sensibilité à divers facteurs macro-économiques et boursiers (taille de la société, liquidité du titre, taux d'intérêt, change...).

La pondération et le nombre de valeurs en portefeuille au sein d'OPC résultent d'une analyse de la diversification optimale du risque spécifique pour un niveau de rendement objectif et dans le cadre d'orientations structurantes telles que, le budget global de risque relatif, le style, le degré d'agressivité (ou beta), les orientations thématiques (secteurs et pays). Le choix de l'ajout ou de l'arbitrage d'un titre au sein du portefeuille d'OPC est apprécié par son impact sur le risque du portefeuille et sa rentabilité autant que sur ses caractéristiques spécifiques.

### Articulation des stratégies

Dans le cadre de la gestion d'Allianz Valeurs Durables, la principale source de valeur ajoutée est la sélection active de titres de société qui offre le meilleur couple qualités sociétales / qualités financières possible.

La nature du fonds rend impropre l'utilisation d'un benchmark pour la construction du portefeuille. Cependant, la référence à des indicateurs larges tels que le MSCI EMU ou le Dow Jones Euro Stoxx Large peut constituer un élément d'appréciation à posteriori de la performance même si le fonds adopte un profil de performance et de risque différent de ceux-ci.

Les décisions de gestion actions reposent également sur le Scénario Macro-Economique Central et les prévisions de marché d'Allianz Global Investors à horizon 3 et 12 mois ainsi que sur le Comité Actions mensuel et le Comité spécifique ISR.

#### - Comité d'Orientation Economique :

Le Comité Economique détermine un Scénario Macro-économique Central et un scénario alternatif ainsi que les prévisions concernant les taux courts et les devises sur lesquels s'appuient les autres comités dans leurs décisions. On détermine sur les trois principales zones géographiques (Etats-Unis, Zone Euro et Japon) un profil trimestriel de croissance ainsi que l'évolution anticipée de l'inflation totale et sous-jacente. A partir de ces prévisions, nous anticipons les réactions des Banques Centrales sur des horizons de 3 et 12 mois qui débouchent sur des prévisions de taux directeurs. Le même exercice est mené sur les devises (prévisions sur les parités sur les mêmes horizons).

#### - Comité Actions :

Le Comité Actions évalue les conséquences des scénarii économiques sur les marchés actions et fait des recommandations sur les styles de gestion et les secteurs à privilégier. Il formule des prévisions de niveau concernant les principaux marchés d'actions à horizon 3 et 12 mois.

#### - Comité ISR :

L'objectif de ce Comité est la revue et la validation de la liste de valeur ISR.

Cette liste est établie par les gérants spécialistes ISR par consensus. Si un titre fait l'objet d'un désaccord entre les bases de données externes utilisées sur un ou plusieurs critères, une étude approfondie est menée au sein du Groupe afin qu'un arbitrage soit fait et intégré dans notre base de données interne.

Sur la base des notes globales obtenues par les valeurs et des analyses menées sur ces « valeurs sensibles » (valeurs pour lesquelles les bases de données sont en désaccord concernant la notation d'un ou plusieurs critères), le Comité ISR ajuste sa liste de valeurs lorsque nécessaire.

En outre, des comités exceptionnels sont organisés lorsque les conditions de marché l'exigent (comme cela a par exemple été le cas lors de la Guerre en Irak).

A l'issue de ces comités préparatoires se tient le Comité d'Investissement d'Allianz Global Investors .

C'est le lieu de débat et de validation des conclusions des comités préparatoires en s'assurant de la cohérence d'ensemble. Ce Comité d'Investissement validera, tous les mois, le Scénario Economique Central d'Allianz Global Investors ainsi que les prévisions d'évolution des actions et d'autres prévisions relatives à d'autres classes d'actifs.

### Actifs utilisés

L'OPC n'investit pas dans des titres financiers de sociétés qui, selon la Société de gestion, sont engagées dans des activités interdites par la convention d'Ottawa sur les mines anti-personnel ou la convention d'Oslo sur les armes à sous-munitions. Afin

d'évaluer si une société est ou non engagée dans de telles activités, la Société de gestion se base (a) sur l'analyse d'organismes spécialisés sur la conformité aux dites conventions, (b) sur les réponses reçues par des sociétés au cours de l'analyse de leur activité, ainsi que (c) sur les informations publiques disponibles. Ces évaluations peuvent être réalisées par la Société de gestion elle-même ou par une société tiers, notamment des sociétés du Groupe Allianz.

## Profil de risque

« Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas du marché. »

**L'OPC n'offrant pas de garantie, il suit des fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi.**

*L'ampleur de ces fluctuations peut être mesurée par un indicateur simple: la volatilité.*

*La volatilité est un indicateur permettant de quantifier l'amplitude moyenne des performances d'un OPC, à travers l'observation de ses performances passées. Ainsi, et à titre d'exemple, la volatilité d'un portefeuille Monétaire est inférieure à celle d'un portefeuille Obligataire, qui présente lui-même une volatilité inférieure à celle d'un portefeuille Actions.*

*Cette notion de volatilité reflète le potentiel de performance de l'OPC tant à la hausse qu'à la baisse. Ainsi, plus sa volatilité est importante, plus sa capacité à générer de la performance est élevée, au prix d'un risque de perte également plus élevé.*

*Cette volatilité peut être décomposée par facteurs de risque. Ces facteurs sont également des sources de valeur ajoutée, sur lesquelles le portefeuille investit dans le but de générer de la performance. Parmi l'ensemble des facteurs de risque/valeur ajoutée qui sont à leur disposition, nos équipes de gestion s'attachent à gérer à tout instant leur budget de risque en privilégiant les sources faisant l'objet de convictions fortes. Les principaux facteurs de risque sur lesquels peut s'exposer le présent OPC sont listés ci-dessous.*

### Risque lié au marché actions

L'OPC pouvant être investi directement ou indirectement en actions, l'évolution de sa valeur est liée aux évolutions de la valorisation de l'univers d'investissement Actions. Par exemple, si le cours des actions qui entrent dans la composition du portefeuille baisse, la valeur liquidative de l'action de l'OPC s'en trouve diminuée.

L'OPC sera exposé à partir de 90 % au Risque lié au marché actions.

### Risque lié au choix des actions individuelles

Outre l'exposition au marché Actions, et le risque sectoriel, des paris sont effectués au sein d'un même secteur sur des titres en particulier. Ce choix de titre traduit la confiance du gérant sur certaines valeurs ou, au contraire, sa réserve. Le choix de sur-pondérer ou sous-pondérer certains titres génère de la volatilité dans le portefeuille, fonction de la volatilité de chacun des titres.

### Risque sectoriel/géographique

Les marchés Actions constituent un univers très large de valeurs. Au sein de cet univers, le portefeuille peut se concentrer plus ou moins sur un segment particulier du marché, soit en lien avec son univers/indice de référence, le cas échéant, soit en fonction des anticipations de nos équipes de gestion. Ces segments peuvent être liés aux secteurs économiques, aux pays/zones géographiques, à la taille des entreprises, à l'orientation rendement/croissance, etc. Certains segments sont plus volatils que d'autres et génèrent par conséquent plus de volatilité dans les performances du portefeuille, d'autres sont plus défensifs.

### Risque de change

L'évolution des taux de change, sur des titres émis en devise étrangère génèrent des variations de valorisation indépendantes des fluctuations propres à chaque titre dans leur devise. Ainsi, un titre dont la valorisation dans sa devise ne changerait pas, serait néanmoins affecté par les variations de cette devise face à l'Euro. Cette notion intervient dans le choix des titres, et lorsque les anticipations sur une devise sont défavorables, elle peut être couverte grâce, entre autres, à des instruments à terme de devise.

L'OPC sera exposé jusqu'à 10 % au Risque de change.



### Risques Particuliers

(Risques liés aux particularités de l'orientation de gestion de l'OPC au sein de sa catégorie). L'OPC est un OPC qui se focalise sur des sociétés appliquant les meilleures pratiques de leur secteur en matière de développement durable. Parmi les OPC de type Actions de pays de la zone Euro, cette spécialisation et l'absence de benchmark directement pertinent impliquent une exposition particulière au Risque Sectoriel et au Risque Relatif.

### Impact des produits dérivés

La possibilité pour le portefeuille d'investir dans des produits dérivés (futures, options, swaps, etc...) l'expose à des sources de risques et donc de valeur ajoutée que des titres en direct ne permettent pas d'atteindre. Ainsi, le portefeuille peut s'exposer à des variations de volatilité du marché ou de certains segments du marché. Le portefeuille peut également s'investir sur certains segments de marché ou sur le marché dans sa globalité plus que l'actif ne le permet. Dans le cas d'une surexposition et d'une évolution défavorable du marché, la baisse de la valeur liquidative de la SICAV serait d'autant plus importante et plus rapide. L'utilisation de produits dérivés permet, sans modifier la composition du portefeuille de titres, de s'exposer de façon accrue sur différents facteurs de risque, selon les anticipations de nos équipes de gestion, et d'accentuer (ou de diminuer) les fluctuations de valorisation.

### Risque relatif

Sur les différents facteurs de risque énumérés précédemment, le portefeuille peut prendre des paris par rapport à son univers/ indice de référence, le cas échéant. Ces paris, qui permettent de dégager une sur-performance, introduisent également un risque de sous-performance par rapport à cet univers/indice de référence, le cas échéant. Nos équipes de gestion s'attachent à gérer à tout instant leur budget de risque en privilégiant les facteurs faisant l'objet d'anticipations fortes pour optimiser le rapport entre l'espérance de sur-performance et le risque de sous-performance.

### Risque lié aux taux d'intérêts négatifs

Les liquidités de l'OPC déposées auprès du Dépositaire ou d'autres banques pourraient se voir appliquer, par le dépositaire ou autres banques, des taux d'intérêt négatifs en fonction du développement du marché et notamment de l'évolution de la politique d'intérêt de la Banque Centrale Européenne. Ces taux d'intérêt négatifs pourront alors avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative de l'OPC.

### Risque de perte en capital

L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection de son capital. Le porteur est donc susceptible de perdre l'intégralité de son capital investi.

### Risque de durabilité

Certains indices de recherche systématique montrent que les risques de durabilité peuvent se matérialiser comme des risques de pertes extrêmes spécifiques à l'émetteur.

Il s'agit d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact financier élevé et entraîner des pertes financières importantes pour le fonds.

## **Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type**

L'OPC comporte 4 catégories d'actions.

L'action nommée R s'adresse à :

Tout souscripteur

Le profil de risque de l'OPC le destine à être souscrit par des porteurs souhaitant s'exposer au(x) :

- Risque de marché des actions de pays de la zone euro respectant les critères de développement durable

Durée minimale de placement recommandée : 5 ans

L'action nommée I s'adresse aux :

Entreprises et aux Investisseurs Institutionnels

Le profil de risque de l'OPC le destine à être souscrit par des porteurs souhaitant s'exposer au(x) :

- Risque de marché des actions de pays de la zone euro respectant les critères de développement durable

Durée minimale de placement recommandée : 5 ans

L'action nommée M s'adresse aux :

Distributeurs autorisés

Les actions « M » ne peuvent être souscrites qu'avec l'accord de la Société de gestion et uniquement par des distributeurs qui, en vertu d'obligations réglementaires ou d'accords individuels en matière de commissions avec leurs clients, ne sont pas autorisés à accepter et maintenir des rétrocessions. Aucune rétrocession ne peut être versée aux distributeurs détenteurs d'actions « M »

Le profil de risque de l'OPC le destine à être souscrit par des porteurs souhaitant s'exposer au(x) :

- Risque de marché des actions de pays de la zone euro respectant les critères de développement durable

Durée minimale de placement recommandée : 5 ans

L'action nommée W s'adresse aux :

Entreprises et aux Investisseurs Institutionnels

Le profil de risque de l'OPC le destine à être souscrit par des porteurs souhaitant s'exposer au(x) :

- Risque de marché des actions de pays de la zone euro respectant les critères de développement durable

Durée minimale de placement recommandée : 5 ans

ALLIANZ VALEURS DURABLES s'adresse aux investisseurs qui suivent un objectif de constitution de capital/de valorisation du capital et qui souhaitent s'exposer de façon plus marquée aux variations des cours, et pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport à court terme. ALLIANZ VALEURS DURABLES s'adresse à des investisseurs qui possèdent des connaissances de base et / ou un peu d'expérience en matière de produits financiers. L'investisseur potentiel pourrait subir des pertes financières et ne vise pas la protection de son capital. Concernant l'évaluation des risques, le fonds est classé dans une certaine catégorie de risques sur une échelle allant de 1 (prudence ; rendements escomptés très faibles à faibles) à 7 (grande tolérance au risque ; rendements escomptés les plus élevés) qui est publiée sur le site Internet <https://regulatory.allianzgi.com> et qui sera indiquée dans le Document d'information clé pour l'investisseur publié au titre de la Catégorie de Parts / Actions concernée (en fonction de la structure FCP/SICAV).

Pour les particuliers, le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPC dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, vous devez tenir compte de votre richesse/patrimoine personnel, de vos besoins actuels et futurs mais également de

vosre souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment vos investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPC.

La souscription des Actions de la SICAV est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine.

Les Actions n'ont pas été, ni ne seront, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (ci-après, « l'Act de 1933 »), ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain, et les Actions ne pourront pas être directement ou indirectement cédées, offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions), au bénéfice de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après « U.S. Person », tel que ce terme est défini par la réglementation américaine « Regulation S » dans le cadre de l'Act de 1933 adoptée par l'Autorité américaine de régulation des marchés (« Securities and Exchange Commission » ou « SEC »), sauf si (i) un enregistrement des Actions était effectué ou (ii) une exemption était applicable (avec le consentement préalable du conseil d'administration de la SICAV.

La SICAV n'est pas, et ne sera pas, enregistré(e) en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940. Toute revente ou cession des Actions aux Etats-Unis d'Amérique ou à une « U.S. Person » peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit préalable du conseil d'administration de la SICAV. Les personnes désirant acquérir ou souscrire des Actions auront à certifier par écrit qu'elles ne sont pas des « U.S. Persons ».

Le conseil d'administration de la SICAV a le pouvoir d'imposer des restrictions (i) à la détention de Actions par une « U.S. Person » et ainsi opérer le rachat forcé des Actions détenues, ou (ii) au transfert des Actions à une « U.S. Person ». Ce pouvoir s'étend également à toute personne (a) qui apparaît directement ou indirectement en infraction avec les lois et règlements de tout pays ou toute autorité gouvernementale, ou (b) qui pourrait, de l'avis du conseil d'administration de la SICAV, faire subir un dommage à la SICAV qu'elle n'aurait autrement ni enduré ni subi.

## Régime fiscal

L'OPC pourra être éligible en tant qu'unité de compte dans un contrat d'assurance-vie. L'OPC est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA).

L'OPC n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés cependant les plus ou moins-values seront imposables entre les mains de ses porteurs.

Néanmoins, le passage d'une catégorie d'actions à une autre est considérée, par l'administration fiscale, comme une cession suivie d'une souscription et est donc soumise au régime fiscal des plus-values de valeurs mobilières.

Le régime fiscal applicable à ces plus ou moins-values latentes ou réalisées dépendra des dispositions fiscales applicables à la situation financière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC ; si celui-ci n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel.

***Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.***

- *La valeur liquidative ainsi que d'autres informations relatives à l'OPC sont disponibles auprès d'Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main - Allemagne ou à Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens, 75002 Paris ou sur le site internet [www.allianzgi.fr](http://www.allianzgi.fr).*
- *Date d'agrément par l'AMF : 2 juillet 1991.*
- *Date de création de la sicav : 15 octobre 1991.*

# Rapport d'activité

2021 a été une année mouvementée, mais au final meilleure que 2020. Les vaccins ont permis un certain retour à la normale, et les politiques budgétaire et monétaire ont aidé les économies à renouer rapidement avec leurs niveaux d'avant la pandémie.

L'accélération marquée de la vaccination dans le monde a ouvert la voie à l'allègement de restrictions sanitaires et à la reprise des flux touristiques pour certains pays. Néanmoins, la situation sanitaire reste critique avec l'apparition de nouveaux variants et la flambée du variant Omicron illustre la persistance des risques liés au COVID même dans les zones à forte couverture vaccinale.

Sur le plan économique, l'année a été marquée par la hausse de l'inflation. Le taux d'inflation a atteint +4.1% en octobre en Europe et +6.8% en novembre aux Etats-Unis. De fortes tensions se sont en effet exercées au niveau de l'offre dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en raison de l'impact des mesures de confinement et de l'excédent de demande une fois l'économie de nouveau ouverte. Dans le contexte d'un pic imprévu des prix de l'énergie mondiaux, l'inflation atteint presque partout des niveaux records, alors que les tensions sur les marchés du travail sont apparues.

En 2021, les politiques budgétaire et monétaire sont demeurées très accommodantes, en dépit de quelques mesures de resserrement adoptées par les banques centrales en fin d'année. Contraintes par l'inflation, la plupart d'entre elles ont annoncé la fin prochaine des plans adoptés au cœur de la pandémie. En décembre, la FED a annoncé qu'elle mettrait fin dès mars à ses achats d'obligations sur les marchés et a ouvert la voie à trois hausses d'un quart de point de ses taux d'intérêt d'ici la fin 2022. La BCE a maintenu ses taux inchangés mais revu à la hausse ses prévisions d'inflation. La banque table sur une inflation de +2.6% en 2021, +3.2% pour 2022 contre +1.7% et +1.8% vs +1.5% pour 2023. La Banque populaire de Chine a fait exception en adoucissant sa posture, afin de contrer un ralentissement économique causé essentiellement par le marché immobilier. La situation économique d'Evergrande, second promoteur immobilier chinois, qui dispose d'un passif de près de 300Mds\$ et qui n'est pas en mesure d'honorer le paiement de ses dettes, a inquiété les marchés.

Grâce à la reprise économique et au déploiement des vaccins, les marchés boursiers mondiaux ont connu l'une de leurs meilleures performances annuelles en 2021 - avec une croissance à deux chiffres sur tous les marchés clés (sauf en Asie). La hausse de l'inflation et l'évolution progressive des banques centrales vers la normalisation ont entraîné une forte reprise des taux à 10 ans. Dans le même temps, le dollar s'est apprécié par rapport à toutes les grandes devises, en partie grâce à l'assouplissement de la politique monétaire de la Fed. Les prix des matières premières se sont envolés en 2021, le prix du Brent gagnant 30 \$/b et le prix du gaz étant 3,5 fois plus élevé qu'en 2020.

L'année 2021 s'est conclue sur les marchés actions européens avec une performance de +22.3% qui cache cependant de fortes dispersions entre les pays. L'indice de République Tchèque (Prague Stock Exchange) affiche une hausse de +38.8% loin devant l'indice suédois OMX 30 et ses +29.1% ou notre CAC 40 français et ses +28.9%. En queue de peloton l'indice espagnol, l'IBEX 35 n'affiche qu'une hausse de +7.9%. Forte dispersion inter pays mais également de style, avec les deux meilleures performances sectorielles 2021 qui sont les Bancaires (+34.0%) – la Value par excellence – et la Technologie (+33.7%) – le meilleur représentant de la Croissance. Il en est de même pour les deux plus mauvaises performances sectorielles qui sont les Utilities (+5.4%) et le secteur du Voyage & Loisirs (+3.7%).

Les valeurs Bancaires ont profité d'un environnement particulièrement favorable : croissance économique importante, bonne performance des marchés financiers, faible coût risque avec parfois des reprises de provisions, autorisation de reprise du dividende et des rachats d'actions à partir du T4 2021. Les valeurs Technologiques bénéficient de la forte demande liée à la digitalisation des entreprises qui s'accélère depuis le début de la crise du Covid pour le segment Software & IT Services, alors que le segment Tech Hardware profite largement de la forte demande en semi-conducteurs (déséquilibre profond entre l'offre et la demande ayant conduit à des pénuries).

Inversement les valeurs du secteur Voyage & Loisirs sont pénalisées par l'allongement des restrictions liées à la pandémie, qui finalement se sont étalées sur l'ensemble de l'exercice 2021 en ayant fortement impacté les bilans de ces entreprises, nécessitant parfois des recapitalisations importantes.

En dépit du mouvement de consolidation entre Veolia et Suez, le secteur des Utilities aura été pénalisé par le sell-off important qui s'est matérialisé sur le segment des renouvelables en début d'année.

Allianz Valeurs Durables a enregistré une performance de +23.0 % nets de frais pour les parts IC et ID (valeurs liquidatives respectives de 342.00 € et 226.12 € au 31 décembre 2021), de 21.66% nets de frais pour la part RC (valeur liquidative = 931.98 € au 31 décembre 2021), de +22.88% nets de frais (valeur liquidative = 13798 € au 31 décembre 2021) pour la part MC, de +23.14% nets de frais (valeur liquidative = 1377.60 € au 31 décembre 2021) pour la part WC, de +13.05% nets de frais (valeur liquidative = 138.56 USD au 31 décembre 2021) pour la part RC USD et de +22.37% nets de frais (valeur liquidative = 140.08 USD au 31 décembre 2021) pour la part RC H2-USD contre un indice de référence MSCI EMU en hausse de 22.16 % sur la période.

Le fonds a surperformé son indice en 2021 grâce à la fois à son allocation sectorielle et à sa sélection de titres. La performance relative du fonds a bénéficié des contributions positives suivantes :

- La surpondération de la technologie et des financières, ainsi que la sous-pondération de l'immobilier coté et des biens de consommation courante,
- Le choix de titres au sein du secteur financier grâce aux paris gagnants sur ING, BNP, Generali et KBC, ainsi qu'à l'absence d'exposition aux titres Allianz, Banco Santander et Deutsche Boerse,
- La sélection de titres au sein de la consommation courante avec la bonne performance des paris Pernod Ricard et Ahold Delhaize, l'absence d'exposition à la contreperformance d'Anheuser-Busch Inbev non éligible en ISR et la cession du titre Henkel,
- Le choix de titres au sein de l'industrie avec la surperformance des paris Saint Gobain, Relx, Siemens et Schneider Electric et l'absence en portefeuille des titres Safran, Siemens Energy et Kone non éligibles en raison de leur faible profil ESG,
- La sélection de titres au sein des services aux collectivités grâce au choix de Veolia Environnement et d'Acciona Energias et à la vente des titres Enel,
- Les paris effectués au sein des services de communication avec la position détenue en Publicis et l'absence d'Ubisoft en portefeuille,
- Le choix de valeurs de consommation discrétionnaire grâce aux paris EssilorLuxottica, Michelin, Stellantis et LVMH, et à l'absence en portefeuille des titres Prosus, Flutter Entertainment, Just Eat Takeaway et Delivery Hero non éligibles pour raison ESG,
- Quelques paris dans la santé (Merck), la technologie (Dassault Systèmes, STM) et les matériaux (DSM), ainsi que l'absence d'exposition à la contre-performance de BASF, Vonovia et Bayer.

La surperformance du portefeuille a cependant été amoindrie par :

- La surpondération des utilities et des matériaux de base, et la sous-exposition à la consommation discrétionnaire et au secteur de l'énergie,
- Le choix de titres au sein des valeurs technologiques avec la contreperformance des paris Worldline, Edenred et Atos et la sous-exposition aux titres ASML, Nokia et ASMI,
- La sélection de titres au sein de l'énergie due à la contreperformance du pari Neste et à l'absence d'exposition aux majors pétrolières intégrées Repsol, TotalEnergies et Eni,
- Le choix effectué au sein des matériaux de base avec l'absence d'exposition à CRH et ArcelorMittal non éligible en ISR et les paris coûteux en Covestro, Stora Enso et Umicore,
- La sélection de valeurs de santé en raison de la contreperformance de Philips et d'UCB et de l'absence d'exposition aux titres Sartorius AG et Sartorius Stedim biotech non éligibles en ISR,

- Les paris particuliers en Renault, Adidas et Unilever dans la consommation, Iberdrola et EDP Renovaveis dans les Utilities, Knorr-Bremse et MTU Aero dans l'industrie, ainsi que l'absence d'exposition aux titres Hermès, Daimler, L'Oréal, Unicredit et Deutsche Post.

Les actions mondiales et européennes ont connu une très bonne année 2021. Elles ont profité d'un contexte très favorable de reprise économique accélérée stimulant les bénéficiers et de répression financière gonflant les valorisations. Avec de nombreux marchés boursiers à un niveau record, l'inflation en hausse, les cas de COVID à nouveau et les états sur le point de commencer à relâcher les mesures de relance, les investisseurs semblent de plus en plus nerveux. En 2022, la croissance devrait logiquement ralentir, mettant fin au cycle de révisions à la hausse des profits des entreprises tandis que les rendements obligataires réels devraient augmenter, en réaction aux politiques monétaires moins accommodantes. Nous restons cependant constructifs pour les actions en 2022 car si elles se normalisent, la croissance et les conditions politiques devraient rester favorables. Les fondamentaux sont solides et reposent sur une croissance du PIB mondial plus lente mais toujours supérieure à la tendance et qui devrait soutenir les bénéficiers, avec des politiques budgétaires expansionnistes, une importante épargne des consommateurs non dépensée, un restockage, des investissements plus élevés et des valorisations revenues à des niveaux moins tendus.

Dans ce contexte de changement de régime monétaire, nous avons veillé en 2021 à conserver un portefeuille équilibré entre les styles, permettant de bénéficier du redressement de l'activité économique et des résultats des entreprises tout en se protégeant d'une croissance appelée à décélérer en recherchant des profils résilients et des thématiques structurelles d'investissement :

- Nous avons exposé le portefeuille au cycle via de belles valeurs de consommation, de l'industrie ou de technologie bénéficiant de tendances positives à long terme telles que EssilorLuxottica, Zalando, UMG, Arkema, Arcadis, Cap Gemini, Dassault Systèmes
- Nous avons augmenté l'exposition aux financières depuis le 4ème trimestre 2020, notamment en guise de couverture contre la hausse des taux, en privilégiant les groupes aux situations en capital solides comme BNP, ING, Intesa SanPaolo ou KBC
- La révolution digitale s'accélère et transforme tous les secteurs économiques (commerce, transport, industrie ...) => Nous restons surexposés à la technologie et au thème de la digitalisation (Cap Gemini, Dassault Systèmes, Infineon, Worldline)
- La santé revient au cœur des enjeux sociétaux et des politiques publiques => Nous restons exposés au thème via le secteur santé (Sanofi, Merck, Philips) et les acteurs engagés pour la sécurité alimentaire et la nutrition tels que DSM ou Symrise
- La transition énergétique est confortée par les plans de relance adoptés en Europe et aux Etats-Unis=> Nous avons renforcé l'exposition du portefeuille aux acteurs bénéficiant du Green Deal (Michelin, Arcadis, Alstom, Veolia) et restons notamment exposés aux énergies renouvelables (Iberdrola, EDPR, Acciona Energias)
- Le contrat social s'impose davantage aux entreprises avec la régulation croissante des chaînes d'approvisionnement et le développement de l'économie circulaire => Nous veillons à valoriser les modèles économiques plus respectueux de l'ensemble des parties prenantes, notamment les fournisseurs (Michelin, LVMH, EssilorLuxottica) et les acteurs présentant une stratégie avancée en matière d'économie circulaire (Philips, Arkema, Veolia, Umicore)

Sur 2021, nos principaux achats ont porté sur EssilorLuxottica, Cap Gemini, Arkema, Infineon, Alstom, Arcadis, Daimler, Zalando, Universal Music Group et Acciona Energias. Ils ont été en partie financés par la vente des positions détenues en KPN, Accor, Henkel, Unilever, Santander, UCB, Knorr Bremse, MTU Aero Engines, Atos, Covestro et Enel.

La performance du fonds ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Techniques de gestion efficace du portefeuille et instrument financiers dérivés

- a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés : Néant
- b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés : Néant
- c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie : Néant

### Exercice des droits de vote

Allianz Global Investors GmbH (pour le compte du fonds ou de la SICAV) exerce les droits de vote afférents aux titres des principales sociétés européennes détenus par le FIA dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts, conformément à l'article L 533-22 du Code monétaire et financier.

Il peut recevoir à cet effet l'assistance d'Allianz Global Investors GmbH qui utilise le consultant spécialisé ISS pour l'analyse et l'exercice des votes aux assemblées générales des sociétés. La politique de vote dédiée d'Allianz Global Investors est formulée chaque année par le Comité de gouvernement d'entreprise d'Allianz Global Investors et son équipe d'analystes ESG. Elle permet à ISS d'examiner les textes des résolutions et de déterminer la position de la société de gestion. Ces recommandations de vote sont ensuite revues par les équipes ESG d'Allianz Global Investors GmbH avant que le vote ne soit effectivement exécuté.

Le document Principe de droits de vote ainsi que le Rapport d'exercice des droits de vote, rendant compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC qu'elle gère et l'information relative au vote sur chaque résolution peuvent, conformément aux dispositions du Règlement Général de l'AMF, être consultés soit sur le site internet <https://fr.allianzgi.com> soit à son siège social, au 3 boulevard des Italiens, dans le 2e arrondissement de Paris.

### Clé répartition de la commission de mouvement

Pour chaque transaction effectuée sur les actions, obligations, TCN et OPC une commission forfaitaire, établie en fonction du type d'opération, est prélevée par le dépositaire. Elle couvre, le cas échéant, les frais de courtage des intermédiaires.

### Sélection et évaluation des intermédiaires et contreparties

Afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour ses clients, Allianz Global Investors GmbH se conforme à la réglementation applicable en matière de sélection des intermédiaires (obligation de meilleure sélection) et d'exécution des ordres (obligation de meilleure exécution).

Allianz Global Investors GmbH applique une politique de sélection des intermédiaires, qui définit les critères retenus lors du choix des intermédiaires. Cette politique est disponible sur le site internet d'Allianz Global Investors GmbH <https://fr.allianzgi.com> ou peut être fournie sur simple demande adressée à son siège social, au 3 boulevard des Italiens, dans le 2e arrondissement de Paris. Allianz Global Investors GmbH sélectionne les intermédiaires qui sont susceptibles d'offrir les meilleurs résultats dans l'exécution des transactions, en fonction du prix et des coûts d'exécution de la transaction; la rapidité de la transaction; la probabilité de l'exécution et du règlement; la taille et la nature de l'ordre ou tout autre critère pertinent. Le Comité de Sélection des Intermédiaires évalue la performance de chaque intermédiaire à une fréquence semestrielle et adapte la liste des intermédiaires sélectionnés en conséquence.

### Commission partagée

Conformément au Règlement Général de l’Autorité des Marchés Financiers et dans le cadre des transactions sur actions effectuées au cours de l’exercice, Allianz Global Investors GmbH a eu recours à des services d’aide à la décision d’investissement et d’exécution d’ordres notamment au travers de travaux d’analyse financière.

Allianz Global Investors GmbH a conclu des accords conformes à cette réglementation avec différents intermédiaires. Le compte rendu relatif aux frais d’intermédiation est disponible sur le site internet <https://fr.allianzgi.com>.

### Actifs éligibles au Plan d’épargne en actions (PEA)

Néant.

### Utilisation d’instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Un tableau précisant les instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve au point « Autres Informations » dans l’annexe des comptes annuels de l’OPC.

### Communication des critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG)

#### Transparence sur la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables

Les informations suivantes décrivent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales ont été respectées ou la façon dont les investissements durables ont été évalués.

| Indicateurs                | Description  | Mise en œuvre/Respect des indicateurs   |
|----------------------------|--|---|
| Notation ISR               | La notation ISR est une évaluation interne basée sur la recherche ISR dont l’objectif est d’attribuer une note à un émetteur (corporate ou souverain). Chaque Notation ISR est donc basée sur l’analyse de critères considérant des domaines comme les droits de l’homme, le social, l’environnement, la gouvernance et les comportements de marché. Les notations ISR peuvent être utilisées pour appliquer des filtres négatifs ou positifs sur l’univers d’investissement du fonds conformément aux objectifs de la Stratégie ISR. Alors que la plupart des actifs du fonds bénéficieront d’une notation ISR, certains actifs ne peuvent pas être notés selon la méthodologie ISR (i.e. : les liquidités, les dépôts et les investissements non notés). | La couverture du portefeuille* du fonds par les notations ISR avec un seuil de 90% ainsi que l’application de la liste d’exclusion est intégrée dans le processus d’investissement et sont de ce fait contrôlés par la Compliance.<br><br>A la fin de l’exercice, le taux actuel de couverture de la notation ISR du portefeuille du Fonds était 98,81%<br><br>Le fonds a respecté la liste d’exclusion minimale. |
| Liste d’exclusion minimale | Le fonds applique la liste d’exclusions minimale d’Allianz Global Investors disponible sur notre site internet   | Le fonds est classé Catégorie 1 par l’AMF   |

\* Le portefeuille à cet égard ne comprend pas les dérivés non notés et les instruments qui ne sont pas notés par nature (par exemple, les liquidités et les dépôts).

### Règlement européen sur la taxonomie en lien avec le Règlement sur la publication d’informations en matière de durabilité

Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s’applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.



Pour plus d'informations concernant les critères ESG, veuillez consulter le site <https://fr.allianzgi.com/fr-fr/notre-groupe/notre-approche-isr-et-esg>.

## Rémunérati

Chez Allianz Global Investors, nous estimons que des salaires compétitifs, un engagement fort envers les employés et des possibilités de carrières à la fois stimulantes et gratifiantes sont essentiels pour attirer, motiver et fidéliser les collaborateurs les plus talentueux qui s'intéressent au succès à long terme de nos clients et de notre société. Nous nous attachons à les récompenser afin de réaliser notre ambition de devenir un partenaire d'investissement de confiance pour nos clients. Nous reconnaissons l'importance d'une rémunération attractive, qu'il s'agisse du salaire ou d'autres avantages, et récompensons nos employés sur la base de directives claires régulièrement revues en fonction des pratiques du marché et des réglementations locales.

La rémunération financière est principalement composée du salaire de base, qui tient généralement compte des compétences, des responsabilités et de l'expérience propres à chaque fonction, ainsi que d'une rémunération variable annuelle. Cette dernière comprend en général une prime en espèces versée au terme de l'année d'évaluation du collaborateur, ainsi qu'une composante différée pour tous les membres du personnel dont la rémunération variable dépasse un certain seuil. La rémunération est réellement variable, dans le sens où le montant de la rémunération peut être supérieur ou inférieur au montant versé l'année précédente selon les performances réalisées par le collaborateur, l'équipe et la société.

Le niveau de la rémunération versée dépend d'indicateurs de performance quantitatifs et qualitatifs. Les indicateurs quantitatifs sont alignés sur des objectifs mesurables, tandis que les indicateurs qualitatifs prennent en compte les actions reflétant nos valeurs fondamentales, à savoir l'excellence, la passion, l'intégrité et le respect. Font partie de ces critères qualitatifs pour tous les employés une évaluation à 360 degrés.

Pour les professionnels de l'investissement, dont les décisions sont clés dans l'obtention de résultats concrets pour nos clients, les indicateurs quantitatifs tiennent compte du rendement des investissements sur le long terme. Pour les gestionnaires de portefeuille en particulier, l'élément quantitatif intègre l'indice de référence des portefeuilles clients qu'ils gèrent ou l'objectif déclaré des clients en matière de rendement des investissements mesuré sur des périodes d'un an et de trois ans.

Pour les professionnels en contact avec les clients, les objectifs comprennent la satisfaction des clients, mesurée de manière indépendante.

Un autre moyen d'associer les performances individuelles à la création de valeur à long terme pour nos clients et nos actionnaires consiste à différer pendant une période de trois ans une part importante de la rémunération variable annuelle des employés remplissant les conditions requises. Les taux de report augmentent en fonction du montant de la rémunération variable. La moitié du report est liée aux performances de la société et l'autre moitié est investie dans les fonds que nous gérons. En ce qui concerne les professionnels de l'investissement, ils devraient investir dans des fonds qu'ils gèrent et soutiennent, en continuant à aligner leurs intérêts sur ceux de nos clients.

### Informations relatives à la rémunération des collaborateurs

Le tableau suivant montre le montant total des rémunérations effectivement versées au cours de l'exercice écoulé aux collaborateurs d'Allianz Global Investors GmbH, subdivisé en parts fixes et variables et réparti en fonction des dirigeants, preneurs de risques, employés exerçant des fonctions de contrôle et collaborateurs qui perçoivent une rémunération totale en vertu de laquelle ils se trouvent au même niveau de rémunération que les dirigeants et preneurs de risques.

#### Éléments chiffrés de la rémunération sur l'exercice 2021

Toutes les valeurs sont exprimées en EUR

Rémunération effectivement versée (cash-flow 2021)

| Nombre de collaborateurs 1 668 |             |                 |                 |                       |  |                                  |
|--------------------------------|-------------|-----------------|-----------------|-----------------------|--|----------------------------------|
|                                |             | dont Risk Taker | dont Directeurs | dont autre Risk Taker | dont investis d'une fonction de contrôle | dont dotés de revenus identiques |
| Rémunération fixe              | 155 709 850 | 6 149 684       | 853 418         | 1 430 671             | 220 480                                  | 3 645 115                        |
| Rémunération variable          | 103 775 068 | 10 383 891      | 746 730         | 1 949 415             | 155 462                                  | 7 532 283                        |
| Rémunération globale           | 259 484 918 | 16 533 575      | 1 600 148       | 3 380 086             | 375 942                                  | 11 177 398                       |

Les informations relatives à la rémunération des collaborateurs ne comprennent aucune rémunération versée par des gestionnaires externes à leurs collaborateurs. La société de gestion de capitaux ne verse aucune rémunération directe à partir du fonds aux collaborateurs des sociétés d'externalisation.

### Fixation de la rémunération

AllianzGI est soumise aux prescriptions du droit de la surveillance qui s'appliquent aux sociétés de gestion de capitaux en ce qui concerne la structure du système de rémunération. La direction générale de la société est régulièrement compétente pour fixer la rémunération des collaborateurs. La rémunération de la direction générale elle-même est fixée par l'associé.

La société a instauré un Comité de rémunération qui assume les tâches prescrites par la loi. Ce Comité de rémunération se compose de deux membres du Conseil de surveillance de la société, qui sont nommés par le Conseil de surveillance et un de ces membres doit être un représentant du personnel.

Le département du personnel a élaboré la politique de rémunération de la société en étroite collaboration avec le département de gestion du risque et celui des affaires juridiques et de la conformité ainsi qu'avec des conseillers externes et en impliquant la direction générale, conformément aux exigences de la Directive sur les OPCVM et de la Directive AIFM. Cette politique de rémunération vaut à la fois pour la société ayant son siège en Allemagne et ses succursales.

#### Structure de rémunération

Les principales composantes de la rémunération monétaire sont le salaire de base, qui reflète généralement les attributions, les responsabilités et l'expérience requises pour une fonction donnée, et une part variable annuelle.

Le montant de la rémunération variable à payer à l'échelle de la société dépend de la performance de l'entreprise et de la situation de risque de l'entreprise et fluctue donc d'une année sur l'autre. Dans ce cadre, l'attribution de montants spécifiques à certains collaborateurs dépend de leur performance et de celle de leur département pendant la période considérée.

La rémunération variable comprend le versement d'une prime annuelle en numéraire après la clôture de l'exercice. Une partie significative de la rémunération variable annuelle des employés pour lesquels cette dernière dépasse une certaine valeur est différée de trois ans.

La part différée augmente parallèlement au montant de la part variable. La moitié du montant différé est liée à la performance de l'entreprise, l'autre moitié est investie dans des fonds gérés par AllianzGI. Les montants finalement versés dépendent du succès de l'activité de l'entreprise ou de la performance des parts de certains fonds d'investissement sur une période de plusieurs années.

En outre, les éléments de rémunération différés peuvent expirer conformément aux conditions du plan.

#### Évaluation de la performance

Le niveau de rémunération à payer aux collaborateurs est lié à des indicateurs de performance tant quantitatifs que qualitatifs. Pour les gestionnaires de fonds dont les décisions ont un effet significatif sur la réalisation des objectifs d'investissement de nos clients, les indicateurs quantitatifs cherchent à mesurer la durabilité de la performance d'investissement. Notamment dans le cas des gestionnaires de portefeuille, l'élément quantitatif se fonde sur l'indice de référence du portefeuille du client ou le rendement escompté spécifié par le client, mesuré sur une période d'un an et de trois ans.

La satisfaction client, mesurée de manière indépendante, fait également partie des objectifs des collaborateurs en contact direct avec les clients.

La rémunération des collaborateurs exerçant des fonctions de contrôle n'est pas directement liée au succès de l'activité des différents départements sur lesquels les fonctions de contrôle s'exercent.

#### Preneurs de risques

Les groupes de collaborateurs suivants ont été qualifiés de preneurs de risques : les membres de la direction, preneurs de risques et collaborateurs exerçant des fonctions de contrôle (qui ont été identifiés sur la base des diagrammes d'organisation et profils de poste actuels et ont été évalués sur la base d'une estimation de leur influence sur le profil de risque) ainsi que tous les collaborateurs qui perçoivent une rémunération totale en vertu de laquelle ils se situent au même niveau de rémunération que les membres de la direction et les preneurs de risques, et dont l'activité a un effet significatif sur les profils de risque de la société et des fonds d'investissement que celle-ci gère.

#### Prévention des risques

AllianzGI dispose d'un reporting exhaustif des risques, qui tient compte tant des risques actuels que des risques futurs dans le cadre de notre activité. Les risques qui dépassent l'appétit pour le risque de l'organisation sont présentés à notre Comité global de rémunération, qui décide le cas échéant d'une adaptation du pool de rémunération global.

Les rémunérations variables individuelles peuvent également être réduites ou complètement annulées en cas de violations de nos directives de conformité ou si des risques trop élevés sont pris pour l'entreprise.

#### **Vérification annuelle et modifications essentielles du système de rémunération**

Le Comité de rémunération n'a pas constaté d'irrégularités à l'occasion de sa vérification annuelle du système de rémunération, y compris la vérification des structures de rémunération existantes et la mise en œuvre et le respect des exigences réglementaires. Cette vérification centrale et indépendante a permis en outre de constater que la politique de rémunération a été mise en œuvre selon les prescriptions de rémunération fixées par le Conseil de surveillance. Il n'y a eu en outre aucune modification essentielle de la politique de rémunération au cours de l'exercice écoulé.

#### **Calcul de l'engagement de l'OPC sur les instruments financiers à terme**

La méthode de calcul du risque global est celle de la méthode de calcul de l'engagement telle que définie par le règlement général de l'AMF.

#### **Part éligible à l'abattement des 40%**

En application des dispositions prévues par l'annexe 3 du Code général des impôts, Article 41 sexdecies H, les OPC ventilent leurs distributions ou répartitions en distinguant la part éligible à l'abattement de 40 % :

Distribution unitaire par part : 3,38

- dont part éligible à l'abattement de 40% : 0,00

- dont part non éligible à l'abattement de 40% : 3,38

## SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

# Rapport du commissaire aux comptes



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2021**

**ALLIANZ VALEURS DURABLES**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH, succursale Française  
3, boulevard des italiens  
Case courrier P220 CS70264  
75118 PARIS Cedex

Aux actionnaires,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable ALLIANZ VALEURS DURABLES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Amaury Couplez

# Bilan actif

|  | 31.12.2021            | 31.12.2020            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Immobilisations nettes   | -                     | -                     |
| Dépôts   | -                     | -                     |
| <b>Instruments financiers</b>  | <b>787 902 321,70</b> | <b>734 149 968,32</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>786 542 450,00</b> | <b>733 496 967,27</b> |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 786 542 450,00        | 733 496 967,27        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | -                     | -                     |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | -                     | -                     |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | -                     | -                     |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | -                     | -                     |
| <b>Titres de créances</b>  | -                     | -                     |
| Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé   | -                     | -                     |
| Titres de créances négociables   | -                     | -                     |
| Autres titres de créances  | -                     | -                     |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | -                     | -                     |
| <b>Organismes de placement collectif</b>   | <b>1 359 871,70</b>   | <b>653 001,05</b>     |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays  | 1 359 871,70          | 653 001,05            |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | -                     | -                     |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | -                     | -                     |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | -                     | -                     |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | -                     | -                     |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  | -                     | -                     |
| Créances représentatives de titres prêtés  | -                     | -                     |
| Titres financiers empruntés  | -                     | -                     |
| Titres financiers donnés en pension  | -                     | -                     |
| Autres opérations temporaires  | -                     | -                     |
| <b>Contrats financiers</b>   | -                     | -                     |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | -                     | -                     |
| Autres opérations  | -                     | -                     |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | -                     | -                     |
| <b>Créances</b>  | <b>248 657,17</b>     | <b>207 420,86</b>     |
| Opérations de change à terme de devises  | 12 078,66             | 9 441,76              |
| Autres   | 236 578,51            | 197 979,10            |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>16 702,15</b>      | <b>16 871,58</b>      |
| Liquidités   | 16 702,15             | 16 871,58             |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>788 167 681,02</b> | <b>734 374 260,76</b> |

# Bilan passif

|   | 31.12.2021            | 31.12.2020            |
|---|-----------------------|-----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                       |                       |                       |
| Capital   | 715 888 419,37        | 741 623 135,54        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)   | 13 136 285,45         | 13 122 268,37         |
| Report à nouveau (a)  | 64,10                 | 507,26                |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)              | 49 754 561,11         | -24 206 682,60        |
| Résultat de l'exercice (a, b)                                 | 8 548 966,29          | 2 937 926,65          |
| <b>Total des capitaux propres</b>                             | <b>787 328 296,32</b> | <b>733 477 155,22</b> |
| (= Montant représentatif de l'actif net)                      |                       |                       |
| <b>Instruments financiers</b>                                 | -                     | -                     |
| Opérations de cession sur instruments financiers              | -                     | -                     |
| Opérations temporaires sur titres financiers                  | -                     | -                     |
| Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension | -                     | -                     |
| Dettes représentatives de financiers titres empruntés         | -                     | -                     |
| Autres opérations temporaires                                 | -                     | -                     |
| <b>Contrats financiers</b>                                    | -                     | -                     |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé               | -                     | -                     |
| Autres opérations   | -                     | -                     |
| <b>Dettes</b>   | <b>839 384,70</b>     | <b>897 105,54</b>     |
| Opérations de change à terme de devises                       | 11 868,07             | 9 750,71              |
| Autres  | 827 516,63            | 887 354,83            |
| <b>Comptes financiers</b>                                     | -                     | -                     |
| Concours bancaires courants                                   | -                     | -                     |
| Emprunts  | -                     | -                     |
| <b>Total du passif</b>  | <b>788 167 681,02</b> | <b>734 374 260,76</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

# Hors-bilan

|  | 31.12.2021 | 31.12.2020 |
|--|------------|------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |            |            |
| Engagements sur marchés règlementés ou assimilés       |            |            |
| Total Engagements sur marchés règlementés ou assimilés | -          | -          |
| Engagements de gré à gré                               |            |            |
| Total Engagements de gré à gré                         | -          | -          |
| <b>Autres opérations</b>                               |            |            |
| Total Autres opérations                                | -          | -          |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | -          | -          |
| <b>Autres opérations</b>                               |            |            |
| Engagements sur marchés règlementés ou assimilés       |            |            |
| Total Engagements sur marchés règlementés ou assimilés | -          | -          |
| Engagements de gré à gré                               |            |            |
| Total Engagements de gré à gré                         | -          | -          |
| <b>Autres opérations</b>                               |            |            |
| Total Autres opérations                                | -          | -          |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | -          | -          |

# Compte de résultat

|  | 31.12.2021           | 31.12.2020           |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                             |                      |                      |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                          | -                    | 310,15               |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                             | 15 945 880,70        | 12 049 572,29        |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                         | -                    | -                    |
| Produits sur titres de créances  | -                    | -                    |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers | -                    | -                    |
| Produits sur contrats financiers                                       | -                    | -                    |
| Autres produits financiers   | -                    | -                    |
| <b>TOTAL (I)</b>   | <b>15 945 880,70</b> | <b>12 049 882,44</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                              |                      |                      |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers  | -                    | -                    |
| Charges sur contrats financiers  | -                    | -                    |
| Charges sur dettes financières   | 3 912,65             | 8 748,42             |
| Autres charges financières   | -                    | -                    |
| <b>TOTAL (II)</b>  | <b>3 912,65</b>      | <b>8 748,42</b>      |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                    | <b>15 941 968,05</b> | <b>12 041 134,02</b> |
| Autres produits (III)  | -                    | -                    |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                  | 8 398 767,01         | 9 067 165,13         |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>    | <b>7 543 201,04</b>  | <b>2 973 968,89</b>  |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                           | 1 005 765,25         | -36 042,24           |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)               | -                    | -                    |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                         | <b>8 548 966,29</b>  | <b>2 937 926,65</b>  |

# Règles et méthodes comptables

## Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

## REGLES D'EVALUATION DE L'ACTIF

### Méthodes d'évaluation

Le calcul de la valeur liquidative est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous.

### Instrument financiers et instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé

#### Titres de capital (Actions et valeurs assimilées)

Les titres qui ont été admis à la négociation sur une Bourse de valeurs ou inclus sur un autre marché organisé sont évalués au dernier cours de négociation disponible.

#### Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évalués sur la base du dernier cours de négociation disponible ou à partir de prix fournis quotidiennement par des contributeurs actifs sur ce marché (par ex. cotations de courtiers).

En l'absence de transactions significatives, une technique d'évaluation appropriée sera appliquée. Elle tiendra compte du taux d'intérêt sans risque dans la devise correspondante et d'une marge représentant les risques liés au titre concerné (par ex. risque de défaillance de l'émetteur) à l'aide d'une approche basée sur des titres identiques ou similaires.

Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois mais dont la durée résiduelle est inférieure à trois mois ou d'une durée à l'émission inférieure ou égale à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. En application du principe de prudence, ces évaluations sont corrigées du risque émetteur.

#### Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPC ou de fonds d'investissement négociés sur un marché réglementé sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours de négociation disponible.

#### Instrument financiers à terme et dérivés

Les contrats à terme fermes sont valorisés au cours de compensation du jour.

Les contrats à terme conditionnels sont évalués au cours moyen du jour.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt, les options et les dérivés de crédit négociés par le biais d'une Chambre de compensation à contrepartie centrale sont évalués à l'aide de prix fournis par la chambre de compensation.

#### Instrument financiers et dérivés dont le cours n'a pas été constaté

Les Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté ou qui n'ont pas fait l'objet de cotation le jour d'établissement de la valeur liquidative sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

## **Instrument financiers et instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé**

### Titres de capital (Actions et valeurs assimilées)

Les titres cotés qui ne sont pas négociés sur une Bourse de valeurs ou les titres non cotés du secteur privé sont évalués à l'aide d'une ou de plusieurs techniques d'évaluation appropriées conformément aux International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines (IPEV).

### Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les obligations et valeurs assimilées qui ne sont ni négociées sur un marché réglementé français ou étranger ni inclus sur un autre marché organisé, et pour lesquels aucune autre information sur les prix n'est disponible, sont évalués à l'aide d'une technique d'évaluation de la juste valeur appropriée, en tenant compte de tous les facteurs de risque pertinents de l'émetteur et des autres conditions du marché concerné.

### Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement sont évaluées sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### Instrument financiers à terme et dérivés

Tous les contrats dérivés sont garantis en vertu d'accords de garantie avec un appel de marge quotidien.

#### ***Contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises***

Ces contrats d'échange sont évalués au cours moyen à l'aide d'un modèle d'évaluation approprié tenant compte de la courbe de taux d'intérêt et de devises applicable dans l'hypothèse d'une actualisation traduisant le taux d'intérêt au jour le jour (« OIS discounting »).

#### ***Contrats d'échange financiers adossés***

L'instrument financier et le contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises associé, composant un échange financier adossé, font l'objet d'une évaluation globale.

#### ***Contrats d'échange de dividendes ou de performance***

Ces contrats d'échange sont évalués au cours moyen à l'aide d'une technique d'évaluation appropriée conformément aux techniques d'évaluation standard dans l'hypothèse d'une actualisation traduisant le taux d'intérêt au jour le jour (« OIS discounting »).

### Opérations à terme de devises

Les créances pour les achats à terme de devises et les dettes pour les ventes à terme de devises sont évaluées au cours du terme du jour de l'évaluation basé sur le taux de référence à 16h00 (heure de Londres) fournit par WM/Reuters.

### Dérivés de crédit

Ces dérivés sont évalués à l'aide d'un modèle d'évaluation approprié tenant compte de la courbe des CDS applicable et dans l'hypothèse d'une actualisation traduisant le taux d'intérêt au jour le jour (« OIS discounting »).

## **Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres**

### Prêts de titres

Les créances représentatives des titres prêtés sont évaluées à la valeur de marché des titres concernés, majorée de la rémunération du prêt calculée prorata temporis.

#### Emprunts de titres

Les titres empruntés, ainsi que les dettes représentatives des titres empruntés, sont évalués à la valeur de marché des titres concernés, majorée, en ce qui concerne la dette, de la rémunération de l'emprunt calculée prorata temporis.

#### Prises en pension livrée

Les créances représentatives des titres reçus en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à recevoir calculée prorata temporis.

Les prises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPC, d'une échéance supérieure à trois mois, sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

#### Mises en pension livrée

Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché et les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à payer calculée prorata temporis.

Pour les mises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPC, d'une échéance supérieure à trois mois, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

### **Dépôts et Emprunts**

#### Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat.

#### Emprunts d'espèces

Les emprunts d'espèces sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat.

### **Actifs et passifs en devises**

La devise de référence de la comptabilité est l'EURO.

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence comptable sont évalués au cours de change égal au taux de référence du jour à 16h00 (heure de Londres) fournit par WM/Reuters.

#### Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

#### METHODES DE COMPTABILISATION

Mode de comptabilisation des produits de dépôts et instruments financiers à revenu fixe : Enregistrement au compte de résultat au fur et à mesure que ceux-ci sont acquis.

Mode d'enregistrement des frais d'acquisitions et de cessions des instruments financiers : les opérations en portefeuille sont comptabilisées au prix d'acquisition ou de cession frais exclus.



Frais de fonctionnement et de gestion

A l'exception des frais d'intermédiations, les frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC :

- les frais de gestion financière propres à la société de gestion,
- les frais administratifs externes à la société de gestion,
- les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion).

A ces frais, peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé son objectif de performance,
- des commissions de mouvement,
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au DICI (le cas échéant) ou au rapport annuel.

## Actions IC

| Frais facturés à l'OPC :   | Assiette                           | Taux barème                                     |
|--|------------------------------------|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion | Actif net                          | 0,90 % TTC taux maximum                         |
| Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)                             | Actif net                          | Non significatifs*                              |
| Commissions de mouvement perçues par le dépositaire                                  | Prélèvement sur chaque Transaction | 300 euros TTC maximum<br>Voir barème ci-dessous |
| Commission de surperformance   | Actif net                          | Néant   |

\*OPC investissant à moins de 20 % dans d'autres OPC

## Actions ID

| Frais facturés à l'OPC :   | Assiette                           | Taux barème                                     |
|--|------------------------------------|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion | Actif net                          | 0,90 % TTC taux maximum                         |
| Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)                             | Actif net                          | Non significatifs*                              |
| Commissions de mouvement perçues par le dépositaire                                  | Prélèvement sur chaque Transaction | 300 euros TTC maximum<br>Voir barème ci-dessous |
| Commission de surperformance   | Actif net                          | Néant   |

\*OPC investissant à moins de 20 % dans d'autres OPC

## Actions MC

| Frais facturés à l'OPC :   | Assiette                           | Taux barème                                     |
|--|------------------------------------|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion | Actif net                          | 0,80 % TTC taux maximum                         |
| Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)                             | Actif net                          | Non significatifs*                              |
| Commissions de mouvement perçues par le dépositaire                                  | Prélèvement sur chaque Transaction | 300 euros TTC maximum<br>Voir barème ci-dessous |
| Commission de surperformance   | Actif net                          | Néant   |

\*OPC investissant à moins de 20 % dans d'autres OPC

Actions RC

|  |                                    |   |
|--|------------------------------------|---|
| Frais facturés à l'OPC :   | Assiette                           | Taux barème                                     |
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion | Actif net                          | 1,7940 % TTC taux maximum                       |
| Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)                             | Actif net                          | Non significatifs*                              |
| Commissions de mouvement perçues par le dépositaire                                  | Prélèvement sur chaque Transaction | 300 euros TTC maximum<br>Voir barème ci-dessous |
| Commission de surperformance   | Actif net                          | Néant   |

\*OPC investissant à moins de 20 % dans d'autres OPC

Actions WC

|  |                                    |   |
|--|------------------------------------|---|
| Frais facturés à l'OPC :   | Assiette                           | Taux barème                                     |
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion | Actif net                          | 0,58 % TTC taux maximum                         |
| Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)                             | Actif net                          | Non significatifs*                              |
| Commissions de mouvement perçues par le dépositaire                                  | Prélèvement sur chaque Transaction | 300 euros TTC maximum<br>Voir barème ci-dessous |
| Commission de surperformance   | Actif net                          | Néant   |

\*OPC investissant à moins de 20 % dans d'autres OPC

Actions RC

|  |                                    |   |
|--|------------------------------------|---|
| Frais facturés à l'OPC :   | Assiette                           | Taux barème                                     |
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion | Actif net                          | 1,7940 % TTC taux maximum                       |
| Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)                             | Actif net                          | Non significatifs*                              |
| Commissions de mouvement perçues par le dépositaire                                  | Prélèvement sur chaque Transaction | 300 euros TTC maximum<br>Voir barème ci-dessous |
| Commission de surperformance   | Actif net                          | Néant   |

\*L'OPC investit à moins de 20 % dans d'autres OPC

Actions RC (H2-USD)

|  |                                    |   |
|--|------------------------------------|---|
| Frais facturés à l'OPC :   | Assiette                           | Taux barème                                     |
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion | Actif net                          | 1,7940 % TTC taux maximum                       |
| Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)                             | Actif net                          | Non significatifs*                              |
| Commissions de mouvement perçues par le dépositaire                                  | Prélèvement sur chaque Transaction | 300 euros TTC maximum<br>Voir barème ci-dessous |
| Commission de surperformance   | Actif net                          | Néant   |

\*L'OPC investit à moins de 20 % dans d'autres OPC

Méthode de calcul des rétrocessions de frais de gestion

Néant

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

**Changement intervenu :**

Néant

**Changement à intervenir :**

Néant

#### Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs

*(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

##### *Changement intervenu :*

Néant

##### *Changement à intervenir :*

Néant

#### Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant

#### Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

#### Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de part

Les revenus de la part «IC» sont capitalisés chaque année ainsi que les plus-values nettes.  
Les revenus de la part «ID» sont distribués ou reportés à nouveau (totalement ou partiellement).  
Les revenus de la part «MC» sont capitalisés chaque année ainsi que les plus-values nettes.  
Les revenus de la part «RC» sont capitalisés chaque année ainsi que les plus-values nettes.  
Les revenus de la part «WC» sont capitalisés chaque année ainsi que les plus-values nettes.  
Les revenus de la part «RC» sont capitalisés chaque année ainsi que les plus-values nettes.  
Les revenus de la part «RC (H2-USD)» sont capitalisés chaque année et/ou distribués.

A compter de l'exercice 2018, les plus-values reportées unitaires ne sont plus mentionnées dans le tableau des 5 derniers exercices.

# Evolution de l'actif net

|  | 31.12.2021            | 31.12.2020      |
|--|-----------------------|-----------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>733 477 155,22</b> | 785 402 082,16  |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM) | 222 604 673,20        | 144 491 662,25  |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)        | -305 173 854,35       | -195 181 723,49 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 65 536 394,27         | 28 495 794,43   |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -14 183 387,42        | -52 782 676,42  |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | -                     | -               |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | -                     | -               |
| Frais de transaction   | -453 182,37           | -361 414,09     |
| Différences de change  | 865,24                | -571,81         |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 78 676 681,04         | 21 950 487,70   |
| Différence d'estimation exercice N :   | 223 449 474,10        | 144 772 793,06  |
| Différence d'estimation exercice N-1 :                                       | 144 772 793,06        | 122 822 305,36  |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | -                     | -               |
| Différence d'estimation exercice N :   | -                     | -               |
| Différence d'estimation exercice N-1 :                                       | -                     | -               |
| Distribution d'avoirs  | -                     | -               |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | -                     | -               |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | -700 249,55           | -1 510 454,40   |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 7 543 201,04          | 2 973 968,89    |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | -                     | -               |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | -                     | -               |
| Autres éléments *  | -                     | -               |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>787 328 296,32</b> | 733 477 155,22  |

\* Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPC (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

# Compléments d'information

## 1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

|  | Montant | % |
|--|---------|---|
| <b>ACTIF</b>   |         |   |
| Obligations et valeurs assimilées                      |         |   |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées                | -       | - |
| Titres de créances                                     |         |   |
| TOTAL Titres de créances                               | -       | - |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                                     | -       | - |
| <b>PASSIF</b>  |         |   |
| Opérations de cession sur instruments financiers       |         |   |
| TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers | -       | - |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                                    | -       | - |
| <b>Hors Bilan</b>                                      |         |   |
| Opérations de couverture                               |         |   |
| TOTAL Opérations de couverture                         | -       | - |
| Autres opérations                                      |         |   |
| TOTAL Autres opérations                                | -       | - |
| <b>TOTAL Hors Bilan</b>                                | -       | - |

## 2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

|  | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres    | % |
|--|-----------|---|---------------|---|----------------|---|-----------|---|
| <b>Actif</b>                                 |           |   |               |   |                |   |           |   |
| Dépôts                                       |           |   |               |   |                |   |           |   |
| Obligations et valeurs assimilées            |           |   |               |   |                |   |           |   |
| Titres de créances                           |           |   |               |   |                |   |           |   |
| Opérations temporaires sur titres financiers |           |   |               |   |                |   |           |   |
| Comptes financiers                           |           |   |               |   |                |   | 16 702,15 | - |
| <b>Passif</b>                                |           |   |               |   |                |   |           |   |
| Opérations temporaires sur titres financiers |           |   |               |   |                |   |           |   |
| Comptes financiers                           |           |   |               |   |                |   |           |   |
| <b>Hors-bilan</b>                            |           |   |               |   |                |   |           |   |
| Opérations de couverture                     |           |   |               |   |                |   |           |   |
| Autres opérations                            |           |   |               |   |                |   |           |   |

## 3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

|  | < 3 mois  | % | ]3 mois - 1 an] | % | ]1 - 3 ans] | % | ]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|--|-----------|---|-----------------|---|-------------|---|-------------|---|---------|---|
| <b>Actif</b>                                 |           |   |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Dépôts                                       |           |   |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Obligations et valeurs assimilées            |           |   |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Titres de créances                           |           |   |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Opérations temporaires sur titres financiers |           |   |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Comptes financiers                           | 16 702,15 |   |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| <b>Passif</b>                                |           |   |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Opérations temporaires sur titres financiers |           |   |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Comptes financiers                           |           |   |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| <b>Hors-bilan</b>                            |           |   |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Opérations de couverture                     |           |   |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Autres opérations                            |           |   |                 |   |             |   |             |   |         |   |

#### 4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

|  | Devise 1  | %   | Devise 2 | %   | Devise 3 | %   | Devise N | % |
|--|-----------|-----|----------|-----|----------|-----|----------|---|
|  | USD       | USD | SEK      | SEK | GBP      | GBP |          |   |
| <b>Actif</b>                                     |           |     |          |     |          |     |          |   |
| Dépôts   |           |     |          |     |          |     |          |   |
| Actions et valeurs assimilées                    |           |     |          |     |          |     |          |   |
| Obligations et valeurs assimilées                |           |     |          |     |          |     |          |   |
| Titres de créances                               |           |     |          |     |          |     |          |   |
| OPC  |           |     |          |     |          |     |          |   |
| Opérations temporaires sur titres financiers     |           |     |          |     |          |     |          |   |
| Créances   | 12 078,66 | -   |          |     |          |     |          |   |
| Comptes financiers                               |           |     | 4 880,94 | -   | 1 619,25 | -   | 139,88   | - |
| <b>Passif</b>                                    |           |     |          |     |          |     |          |   |
| Opérations de cession sur instruments financiers |           |     |          |     |          |     |          |   |
| Opérations temporaires sur titres financiers     |           |     |          |     |          |     |          |   |
| Dettes   |           |     |          |     |          |     |          |   |
| Comptes financiers                               |           |     |          |     |          |     |          |   |
| <b>Hors-bilan</b>                                |           |     |          |     |          |     |          |   |
| Opérations de couverture                         |           |     |          |     |          |     |          |   |
| Autres opérations                                |           |     |          |     |          |     |          |   |

#### 5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

|                                 | 31.12.2021         |
|---------------------------------|--------------------|
| <b>Créances</b>                 |                    |
| Devises à terme                 | 12 078,66          |
| Ventes à règlement différé      | 236 578,51         |
| <b>Total des créances</b>       | <b>248 657,17</b>  |
| <b>Dettes</b>                   |                    |
| Devises à terme                 | -11 868,07         |
| Achats à règlement différé      | -80 017,76         |
| Frais de gestion                | -747 216,87        |
| Autres Dettes                   | -282,00            |
| <b>Total des dettes</b>         | <b>-839 384,70</b> |
| <b>Total dettes et créances</b> | <b>-590 727,53</b> |

## 6. Capitaux propres

|  | En parts                 | En montant      |
|--|--------------------------|-----------------|
| C1   | Retail - R/CRetail - R/C |                 |
| Actions ou parts émises durant l'exercice    | 59 729,697               | 52 869 361,63   |
| Actions ou parts rachetées durant l'exercice | -299 276,184             | -243 189 415,87 |

|  | En parts     | En montant     |
|--|--------------|----------------|
| C2   | Instit - I/C |                |
| Actions ou parts émises durant l'exercice    | 488 452,483  | 155 620 095,19 |
| Actions ou parts rachetées durant l'exercice | -134 681,821 | -42 889 329,44 |

|  | En parts    | En montant    |
|--|-------------|---------------|
| C3   | Retail - MC |               |
| Actions ou parts émises durant l'exercice    | 60 261,288  | 7 458 265,88  |
| Actions ou parts rachetées durant l'exercice | -16 944,827 | -2 239 514,44 |

|  | En parts     | En montant     |
|--|--------------|----------------|
| C4   | Retail - W/C |                |
| Actions ou parts émises durant l'exercice    | 5 215        | 6 571 922,50   |
| Actions ou parts rachetées durant l'exercice | -13 870      | -16 855 594,60 |

|  | En parts | En montant |
|--|----------|------------|
| C5   | RC (USD) |            |
| Actions ou parts émises durant l'exercice    | 0,00     |            |
| Actions ou parts rachetées durant l'exercice | 0,00     |            |

|  | En parts          | En montant |
|--|-------------------|------------|
| C6   | RC (H2-USD) HEDGE |            |
| Actions ou parts émises durant l'exercice    | 0,00              |            |
| Actions ou parts rachetées durant l'exercice | 0,00              |            |

|  | En parts     | En montant |
|--|--------------|------------|
| D1   | Instit - I/D |            |
| Actions ou parts émises durant l'exercice    | 400,00       | 85 028,00  |
| Actions ou parts rachetées durant l'exercice | 0,00         |            |

|  | En montant |
|--|------------|
| C1 Retail - R/CRetail - R/C  |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues                 | -          |
| Montant des commissions de souscription perçues                              | -          |
| Montant des commissions de rachat perçues                                    | -          |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers | -          |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers              | -          |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers                    | -          |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC        | -          |
| Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC                     | -          |
| Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC                           | -          |

|  | En montant |
|--|------------|
| C2 Instit - I/C  |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues                 | -          |
| Montant des commissions de souscription perçues                              | -          |
| Montant des commissions de rachat perçues                                    | -          |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers | -          |



|   |   |
|---|---|
| Montant des commissions de souscription rétrocedées à des tiers       | - |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées à des tiers             | - |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC | - |
| Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC              | - |
| Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC                    | - |

**En montant**

|  |   |
|--|---|
| <b>C3 Retail - MC</b>  |   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues                 | - |
| Montant des commissions de souscription perçues                              | - |
| Montant des commissions de rachat perçues                                    | - |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées à des tiers | - |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées à des tiers              | - |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées à des tiers                    | - |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC        | - |
| Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC                     | - |
| Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC                           | - |

**En montant**

|  |   |
|--|---|
| <b>C4 Retail - W/C</b>   |   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues                 | - |
| Montant des commissions de souscription perçues                              | - |
| Montant des commissions de rachat perçues                                    | - |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées à des tiers | - |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées à des tiers              | - |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées à des tiers                    | - |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC        | - |
| Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC                     | - |
| Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC                           | - |

**En montant**

|  |   |
|--|---|
| <b>C5 RC (USD)</b>   |   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues                 | - |
| Montant des commissions de souscription perçues                              | - |
| Montant des commissions de rachat perçues                                    | - |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées à des tiers | - |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées à des tiers              | - |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées à des tiers                    | - |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC        | - |
| Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC                     | - |
| Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC                           | - |

**En montant**

|  |   |
|--|---|
| <b>C6 RC (H2-USD) HEDGE</b>  |   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues                 | - |
| Montant des commissions de souscription perçues                              | - |
| Montant des commissions de rachat perçues                                    | - |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées à des tiers | - |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées à des tiers              | - |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées à des tiers                    | - |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC        | - |
| Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC                     | - |
| Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC                           | - |

|  | En montant |
|--|------------|
| D1 Instit - I/D  |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues                 | -          |
| Montant des commissions de souscription perçues                              | -          |
| Montant des commissions de rachat perçues                                    | -          |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées à des tiers | -          |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées à des tiers              | -          |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées à des tiers                    | -          |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC        | -          |
| Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC                     | -          |
| Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC                           | -          |

## 7. Frais de gestion

|   | 31.12.2021   |
|---|--------------|
| C1 Retail - R/CRetail - R/C               |              |
| Pourcentage de frais de gestion fixes     | 1,79         |
| Frais de gestion fixes                    | 5 801 385,11 |
| Pourcentage de frais de gestion variables | -            |
| Frais de gestion variables                | -            |
| Retrocessions des frais de gestion        | -            |
| C2 Instit - I/C                           |              |
| Pourcentage de frais de gestion fixes     | 0,70         |
| Frais de gestion fixes                    | 1 702 224,47 |
| Pourcentage de frais de gestion variables | -            |
| Frais de gestion variables                | -            |
| Retrocessions des frais de gestion        | -            |
| C3 Retail - MC                            |              |
| Pourcentage de frais de gestion fixes     | 0,80         |
| Frais de gestion fixes                    | 62 545,23    |
| Pourcentage de frais de gestion variables | -            |
| Frais de gestion variables                | -            |
| Retrocessions des frais de gestion        | -            |
| C4 Retail - W/C                           |              |
| Pourcentage de frais de gestion fixes     | 0,58         |
| Frais de gestion fixes                    | 280 792,40   |
| Pourcentage de frais de gestion variables | -            |
| Frais de gestion variables                | -            |
| Retrocessions des frais de gestion        | -            |
| C5 RC (USD)                               |              |
| Pourcentage de frais de gestion fixes     | 1,80         |
| Frais de gestion fixes                    | 20,45        |
| Pourcentage de frais de gestion variables | -            |
| Frais de gestion variables                | -            |
| Retrocessions des frais de gestion        | -            |

## C6 RC (H2-USD) HEDGE

|   |        |
|---|--------|
| Pourcentage de frais de gestion fixes     | 1,80   |
| Frais de gestion fixes                    | 197,94 |
| Pourcentage de frais de gestion variables | -      |
| Frais de gestion variables                | -      |
| Rétrocessions des frais de gestion        | -      |

## D1 Instit - I/D

|   |            |
|---|------------|
| Pourcentage de frais de gestion fixes     | 0,70       |
| Frais de gestion fixes                    | 551 601,41 |
| Pourcentage de frais de gestion variables | -          |
| Frais de gestion variables                | -          |
| Rétrocessions des frais de gestion        | -          |

**8. Engagements reçus et donnés**

8.1. description des garanties reçues par l'OPC avec mention des garanties de capital ..... néant

8.2. description des autres engagements reçus et/ou donnés ..... néant

**9. Autres informations**

9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

|                               | 31.12.2021 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | -          |
| Titres pris en pension livrée | -          |
| Titres empruntés              | -          |

9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

|  | 31.12.2021 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | -          |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | -          |

9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC gérés par ces entités

|                                | 31.12.2021   |
|--------------------------------|--------------|
| Actions                        | -            |
| Obligations                    | -            |
| TCN                            | -            |
| OPC                            | 1 359 871,70 |
| Instruments financiers à terme | -            |
| Total des titres du groupe     | 1 359 871,70 |

## 10. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

(En devise de comptabilité de l'OPC)

### Acomptes versés au titre de l'exercice

|                | Date | Part | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédit d'impôt unitaire |
|----------------|------|------|---------------|------------------|------------------------|-------------------------|
| Total acomptes |      |      | 0,00          | 0,00             | 0,00                   | 0,00                    |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat |  |  | 31.12.2021          | 31.12.2020          |
|---|--|--|---------------------|---------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                      |  |  |                     |                     |
| Report à nouveau  |  |  | 64,10               | 507,26              |
| Résultat  |  |  | 8 548 966,29        | 2 937 926,65        |
| <b>Total</b>  |  |  | <b>8 549 030,39</b> | <b>2 938 433,91</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat |  |  | 31.12.2021          | 31.12.2020       |
|---|--|--|---------------------|------------------|
| C1 Retail - R/CRetail - R/C   |  |  |                     |                  |
| <b>Affectation</b>  |  |  |                     |                  |
| Distribution  |  |  | -                   | -                |
| Report à nouveau de l'exercice  |  |  | -                   | -                |
| Capitalisation  |  |  | 1 545 637,30        | 45 298,06        |
| <b>Total</b>  |  |  | <b>1 545 637,30</b> | <b>45 298,06</b> |

| Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution |  |  | 31.12.2021 | 31.12.2020 |
|--|--|--|------------|------------|
| Nombre d'actions ou parts  |  |  | 0,00       | 0,00       |
| Distribution unitaire  |  |  | -          | -          |
| <b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>          |  |  | <b>-</b>   | <b>-</b>   |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat |  |  | 31.12.2021          | 31.12.2020          |
|---|--|--|---------------------|---------------------|
| C2 Instiit - I/C  |  |  |                     |                     |
| <b>Affectation</b>  |  |  |                     |                     |
| Distribution  |  |  | -                   | -                   |
| Report à nouveau de l'exercice  |  |  | -                   | -                   |
| Capitalisation  |  |  | 4 801 852,62        | 1 617 228,14        |
| <b>Total</b>  |  |  | <b>4 801 852,62</b> | <b>1 617 228,14</b> |

| Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution |  |  | 31.12.2021 | 31.12.2020 |
|--|--|--|------------|------------|
| Nombre d'actions ou parts  |  |  | 0,00       | 0,00       |
| Distribution unitaire  |  |  | -          | -          |
| <b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>          |  |  | <b>-</b>   | <b>-</b>   |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat |  |  | 31.12.2021        | 31.12.2020       |
|---|--|--|-------------------|------------------|
| C3 Retail - MC  |  |  |                   |                  |
| <b>Affectation</b>  |  |  |                   |                  |
| Distribution  |  |  | -                 | -                |
| Report à nouveau de l'exercice  |  |  | -                 | -                |
| Capitalisation  |  |  | 138 452,02        | 28 698,96        |
| <b>Total</b>  |  |  | <b>138 452,02</b> | <b>28 698,96</b> |

| Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution |  |  | 31.12.2021 | 31.12.2020 |
|--|--|--|------------|------------|
| Nombre d'actions ou parts  |  |  | 0,00       | 0,00       |
| Distribution unitaire  |  |  | -          | -          |
| <b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>          |  |  | <b>-</b>   | <b>-</b>   |

C4 Retail - W/C

**Affectation**

|                                |                   |                   |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| Distribution                   | -                 | -                 |
| Report à nouveau de l'exercice | -                 | -                 |
| Capitalisation                 | 792 598,39        | 546 931,84        |
| <b>Total</b>                   | <b>792 598,39</b> | <b>546 931,84</b> |

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**

|   |          |          |
|---|----------|----------|
| Nombre d'actions ou parts                                     | 0,00     | 0,00     |
| Distribution unitaire   | -        | -        |
| <b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b> | <b>-</b> | <b>-</b> |

C5 RC (USD)

**Affectation**

|                                |             |              |
|--------------------------------|-------------|--------------|
| Distribution                   | -           | -            |
| Report à nouveau de l'exercice | -           | -            |
| Capitalisation                 | 5,80        | -3,56        |
| <b>Total</b>                   | <b>5,80</b> | <b>-3,56</b> |

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**

|   |          |          |
|---|----------|----------|
| Nombre d'actions ou parts                                     | 0,00     | 0,00     |
| Distribution unitaire   | -        | -        |
| <b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b> | <b>-</b> | <b>-</b> |

C6 RC (H2-USD) HEDGE

**Affectation**

|                                |              |               |
|--------------------------------|--------------|---------------|
| Distribution                   | -            | -             |
| Report à nouveau de l'exercice | -            | -             |
| Capitalisation                 | 54,02        | -33,12        |
| <b>Total</b>                   | <b>54,02</b> | <b>-33,12</b> |

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**

|   |          |          |
|---|----------|----------|
| Nombre d'actions ou parts                                     | 0,00     | 0,00     |
| Distribution unitaire   | -        | -        |
| <b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b> | <b>-</b> | <b>-</b> |

D1 Instit - I/D

**Affectation**

|                                |                     |                   |
|--------------------------------|---------------------|-------------------|
| Distribution                   | 1 267 043,70        | 700 249,55        |
| Report à nouveau de l'exercice | 3 386,54            | 64,04             |
| Capitalisation                 | -                   | -                 |
| <b>Total</b>                   | <b>1 270 430,24</b> | <b>700 313,59</b> |

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**

|   |          |                  |
|---|----------|------------------|
| Nombre d'actions ou parts                                     | 374 865  | 374 465          |
| Distribution unitaire   | 3,38     | 1,87             |
| <b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b> | <b>-</b> | <b>53 965,10</b> |

## 11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'OPC)

### Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

|                       | Date | Part | Montant total | Montant Unitaire |
|-----------------------|------|------|---------------|------------------|
| <b>Total acomptes</b> |      |      | 0,00          | 0,00             |

|  | 31.12.2021           | 31.12.2020            |
|--|----------------------|-----------------------|
| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)</b> |                      |                       |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                      |                       |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées  | 13 136 285,45        | 13 122 268,37         |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | 49 754 561,11        | -24 206 682,60        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice  | -                    | -                     |
| <b>Total</b>   | <b>62 890 846,56</b> | <b>-11 084 414,23</b> |

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

|   | 31.12.2021           | 31.12.2020            |
|---|----------------------|-----------------------|
| <b>C1 Retail - R/CRetail - R/C</b>  |                      |                       |
| <b>Affectation</b>  |                      |                       |
| Distribution  | -                    | -                     |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                   | -                    | -                     |
| Capitalisation  | 20 374 662,09        | -14 783 144,85        |
| <b>Total</b>  | <b>20 374 662,09</b> | <b>-14 783 144,85</b> |
| <b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                      |                       |
| Nombre d'actions ou parts   | 0,00                 | 0,00                  |
| Distribution unitaire   | -                    | -                     |

|   | 31.12.2021           | 31.12.2020           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>C2 Instit - I/C</b>  |                      |                      |
| <b>Affectation</b>  |                      |                      |
| Distribution  | -                    | -                    |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                   | -                    | -                    |
| Capitalisation  | 20 270 355,66        | -5 340 186,82        |
| <b>Total</b>  | <b>20 270 355,66</b> | <b>-5 340 186,82</b> |
| <b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                      |                      |
| Nombre d'actions ou parts   | 0,00                 | 0,00                 |
| Distribution unitaire   | -                    | -                    |

|   | 31.12.2021        | 31.12.2020         |
|---|-------------------|--------------------|
| <b>C3 Retail - MC</b>   |                   |                    |
| <b>Affectation</b>  |                   |                    |
| Distribution  | -                 | -                  |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                   | -                 | -                  |
| Capitalisation  | 623 250,33        | -104 237,48        |
| <b>Total</b>  | <b>623 250,33</b> | <b>-104 237,48</b> |
| <b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                   |                    |
| Nombre d'actions ou parts   | 0,00              | 0,00               |
| Distribution unitaire   | -                 | -                  |

C4 Retail - W/C

**Affectation**

|   |                     |                      |
|---|---------------------|----------------------|
| Distribution                                | -                   | -                    |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | -                   | -                    |
| Capitalisation                              | 3 113 264,12        | -1 628 266,53        |
| <b>Total</b>                                | <b>3 113 264,12</b> | <b>-1 628 266,53</b> |

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**

|                           |      |      |
|---------------------------|------|------|
| Nombre d'actions ou parts | 0,00 | 0,00 |
| Distribution unitaire     | -    | -    |

C5 RC (USD)

**Affectation**

|   |              |              |
|---|--------------|--------------|
| Distribution                                | -            | -            |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | -            | -            |
| Capitalisation                              | 77,37        | 17,01        |
| <b>Total</b>                                | <b>77,37</b> | <b>17,01</b> |

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**

|                           |      |      |
|---------------------------|------|------|
| Nombre d'actions ou parts | 0,00 | 0,00 |
| Distribution unitaire     | -    | -    |

C6 RC (H2-USD) HEDGE

**Affectation**

|   |                 |                |
|---|-----------------|----------------|
| Distribution                                | -               | -              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | -               | -              |
| Capitalisation                              | 1 126,47        | -164,72        |
| <b>Total</b>                                | <b>1 126,47</b> | <b>-164,72</b> |

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**

|                           |      |      |
|---------------------------|------|------|
| Nombre d'actions ou parts | 0,00 | 0,00 |
| Distribution unitaire     | -    | -    |

D1 Instit - I/D

**Affectation**

|   |                      |                      |
|---|----------------------|----------------------|
| Distribution                                | -                    | -                    |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 18 508 110,52        | 10 771 569,16        |
| Capitalisation                              | -                    | -                    |
| <b>Total</b>                                | <b>18 508 110,52</b> | <b>10 771 569,16</b> |

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**

|                           |   |   |
|---------------------------|---|---|
| Nombre d'actions ou parts | - | - |
| Distribution unitaire     | - | - |



## 12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la SICAV au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds: 15.10.1991

| Date       | Part | Actif net      | Nombre d'actions ou parts | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire<br>€ |
|------------|------|----------------|---------------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|------------------------------|
| 29.12.2017 | C1   | 470 673 513,07 | 679 315,084               | 692,86                           |   |  |                              | 24,97                        |
|            | C2   | 238 328 658,95 | 979 334,965               | 243,35                           |   |  |                              | 11,31                        |
|            | C3   | 98,57          | 1 000,00                  | 98,57                            |   |  |                              | 1,62                         |
|            | C4   | 102 438 452,33 | 105 007,286               | 975,53                           |   |  |                              | 7,15                         |
|            | D1   | 66 549 745,26  | 383 408,000               | 173,57                           |   | 3,35   |                              |                              |
| 31.12.2018 | C1   | 337 982 714,45 | 560 298,524               | 603,21                           |   |  |                              | 41,89                        |
|            | C2   | 197 465 337,48 | 921 819,050               | 214,21                           |   |  |                              | 17,38                        |
|            | C3   | 12 160 800,76  | 140 301,546               | 86,67                            |   |  |                              | 7,06                         |
|            | C4   | 118 891 077,35 | 138 287,405               | 859,73                           |   |  |                              | 71,10                        |
|            | D1   | 56 734 215,26  | 378 528,000               | 149,88                           |   | 3,30   |                              |                              |
| 31.12.2019 | C1   | 481 706 493,56 | 636 098,010               | 757,28                           |   |  |                              | 37,07                        |
|            | C2   | 177 257 994,76 | 651 963,712               | 271,88                           |   |  |                              | 15,95                        |
|            | C3   | 7 147 047,88   | 65 030,470                | 109,90                           |   |  |                              | 6,34                         |
|            | C4   | 49 229 949,23  | 45 061,000                | 1 092,51                         |   |  |                              | 65,28                        |
|            | D1   | 70 060 596,73  | 375 665,000               | 186,49                           |   | 3,99   | 0,21                         |                              |
| 31.12.2020 | C1   | 447 602 119,39 | 584 275,084               | 766,08                           |   |  |                              | -25,23                       |
|            | C2   | 163 348 123,98 | 587 439,818               | 278,06                           |   |  |                              | -6,34                        |
|            | C3   | 3 185 570,34   | 28 366,740                | 112,29                           |   |  |                              | -2,66                        |
|            | C4   | 49 861 997,05  | 44 571,000                | 1 118,70                         |   |  |                              | -24,26                       |
|            | C5   | 1 001,72       | 10 000,00                 | 100,17                           |   |  |                              | 1,35                         |
|            | C6   | 9 356,01       | 100 000,00                | 93,56                            |   |  |                              | -1,98                        |
|            | D1   | 69 468 986,73  | 374 465,000               | 185,51                           |   | 1,87   | 0,29                         |                              |
| 31.12.2021 | C1   | 321 281 968,18 | 344 728,597               | 931,98                           |   |  |                              | 63,58                        |
|            | C2   | 321 898 435,34 | 941 210,480               | 342,00                           |   |  |                              | 26,63                        |
|            | C3   | 9 890 892,93   | 71 683,201                | 137,98                           |   |  |                              | 10,62                        |
|            | C4   | 49 477 922,16  | 35 916,000                | 1 377,60                         |   |  |                              | 108,74                       |
|            | C5   | 1 218,58       | 10 000,00                 | 121,85                           |   |  |                              | 8,31                         |
|            | C6   | 12 318,88      | 100 000,00                | 123,18                           |   |  |                              | 11,80                        |
|            | D1   | 84 765 540,25  | 374 865,000               | 226,12                           |   | 3,38   | *                            |                              |

\* Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé à la date de détachement du coupon

# Inventaire au 31.12.2021

| Titres  | Devise | Quantité au Nominal | Valeur actuelle (EUR) | % Actif Net  |
|---|--------|---------------------|-----------------------|--------------|
| <b>Actions &amp; valeurs assimilées</b>                                       |        |                     |                       |              |
| <b>Actions &amp; valeurs assimilées nego. sur un marché regl. ou assimilé</b> |        |                     |                       |              |
| <b>BELGIQUE</b>   |        |                     |                       |              |
| KBC GROUP NV COMMON STOCK   | EUR    | 200 000             | 15 092 000,00         | 1,91         |
| UMICORE COMMON STOCK  | EUR    | 250 000             | 8 937 500,00          | 1,14         |
|   |        |                     | <b>24 029 500,00</b>  | <b>3,05</b>  |
| <b>ALLEMAGNE</b>  |        |                     |                       |              |
| ADIDAS AG COMMON STOCK  | EUR    | 60 000              | 15 192 000,00         | 1,93         |
| DAIMLER AG REGISTERED SHARES COMMON STOCK NPV                                 | EUR    | 180 000             | 12 166 200,00         | 1,55         |
| DEUTSCHE TELEKOM AG REG COMMON STOCK  | EUR    | 750 000             | 12 225 000,00         | 1,55         |
| INFINEON TECHNOLOGIES AG COMMON STOCK   | EUR    | 250 000             | 10 190 000,00         | 1,29         |
| MERCK KGAA COMMON STOCK   | EUR    | 80 000              | 18 160 000,00         | 2,31         |
| MUENCHENER RUECKVER AG REG COMMON STOCK                                       | EUR    | 50 000              | 13 025 000,00         | 1,65         |
| SAP SE COMMON STOCK   | EUR    | 175 000             | 21 857 500,00         | 2,78         |
| SIEMENS AG REG COMMON STOCK NPV   | EUR    | 170 000             | 25 955 600,00         | 3,30         |
| SYMRISE AG COMMON STOCK   | EUR    | 100 000             | 13 030 000,00         | 1,65         |
| ZALANDO SE COMMON STOCK   | EUR    | 100 000             | 7 114 000,00          | 0,90         |
|   |        |                     | <b>148 915 300,00</b> | <b>18,91</b> |
| <b>ESPAGNE</b>  |        |                     |                       |              |
| CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVIA COMMON STOCK                                    | EUR    | 200 000             | 6 516 000,00          | 0,83         |
| EDP RENOVAVEIS SA COMMON STOCK EUR5.  | EUR    | 380 000             | 8 322 000,00          | 1,06         |
| IBERDROLA SA COMMON STOCK EUR.75  | EUR    | 2 000 000           | 20 820 000,00         | 2,64         |
| REPSOL SA COMMON STOCK EUR1.  | EUR    | 700 000             | 7 305 200,00          | 0,93         |
|   |        |                     | <b>42 963 200,00</b>  | <b>5,46</b>  |
| <b>FINLANDE</b>   |        |                     |                       |              |
| NESTE OYJ COMMON STOCK  | EUR    | 250 000             | 10 840 000,00         | 1,38         |
| STORA ENSO OYJ R SHS COMMON STOCK EUR1.7                                      | EUR    | 850 000             | 13 719 000,00         | 1,74         |
|   |        |                     | <b>24 559 000,00</b>  | <b>3,12</b>  |
| <b>FRANCE</b>   |        |                     |                       |              |
| AIR LIQUIDE SA COMMON STOCK EUR5.5  | EUR    | 120 000             | 18 398 400,00         | 2,34         |
| ALSTOM COMMON STOCK EUR7.0  | EUR    | 200 000             | 6 244 000,00          | 0,79         |
| ARKEMA COMMON STOCK EUR10.0   | EUR    | 100 000             | 12 385 000,00         | 1,57         |
| AXA SA COMMON STOCK EUR2.29   | EUR    | 500 000             | 13 092 500,00         | 1,66         |
| BNP PARIBAS COMMON STOCK EUR2.0   | EUR    | 500 000             | 30 385 000,00         | 3,86         |
| CAPGEMINI SE COMMON STOCK EUR8.0  | EUR    | 70 000              | 15 085 000,00         | 1,92         |
| COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN COMMON STOCK EUR4.0                                 | EUR    | 300 000             | 18 561 000,00         | 2,36         |
| DASSAULT SYSTEMES COMMON STOCK EUR.1  | EUR    | 400 000             | 20 924 000,00         | 2,66         |
| EDENRED COMMON STOCK EUR2.0   | EUR    | 250 000             | 10 142 500,00         | 1,29         |
| ESSILORLUXOTTICA COMMON STOCK EUR.18  | EUR    | 120 000             | 22 468 800,00         | 2,85         |
| LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI COMMON STOCK EUR.3                               | EUR    | 45 000              | 32 715 000,00         | 4,17         |
| MICHELIN (CGDE) COMMON STOCK EUR2.0   | EUR    | 100 000             | 14 415 000,00         | 1,83         |
| PERNOD RICARD SA COMMON STOCK EUR1.55   | EUR    | 100 000             | 21 150 000,00         | 2,69         |
| PUBLICIS GROUPE COMMON STOCK EUR.4  | EUR    | 200 000             | 11 840 000,00         | 1,50         |

| Titres   | Devise | Quantité au Nominal | Valeur actuelle (EUR) | % Actif Net  |
|--|--------|---------------------|-----------------------|--------------|
| RENAULT SA COMMON STOCK EUR3.81                            | EUR    | 300 000             | 9 163 500,00          | 1,16         |
| SANOFI COMMON STOCK EUR2.0                                 | EUR    | 250 000             | 22 145 000,00         | 2,81         |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE COMMON STOCK EUR4.0                  | EUR    | 120 000             | 20 695 200,00         | 2,63         |
| VEOLIA ENVIRONNEMENT COMMON STOCK EUR5.0                   | EUR    | 700 000             | 22 582 000,00         | 2,87         |
| VINCI SA COMMON STOCK EUR2.5                               | EUR    | 150 000             | 13 936 500,00         | 1,77         |
| WORLDLINE SA COMMON STOCK EUR.68                           | EUR    | 200 000             | 9 802 000,00          | 1,24         |
|  |        |                     | <b>346 130 400,00</b> | <b>43,97</b> |
| <b>ROYAUME UNI</b>   |        |                     |                       |              |
| RELX PLC COMMON STOCK GBP.144397                           | EUR    | 350 000             | 9 982 000,00          | 1,27         |
|  |        |                     | <b>9 982 000,00</b>   | <b>1,27</b>  |
| <b>Italie</b>  |        |                     |                       |              |
| ASSICURAZIONI GENERALI COMMON STOCK                        | EUR    | 800 000             | 14 904 000,00         | 1,89         |
| INTESA SANPAOLO COMMON STOCK NPV                           | EUR    | 7 500 000           | 17 055 000,00         | 2,17         |
|  |        |                     | <b>31 959 000,00</b>  | <b>4,06</b>  |
| <b>PAYS-BAS</b>  |        |                     |                       |              |
| ARCADIS NV COMMON STOCK EUR.02                             | EUR    | 80 000              | 3 387 200,00          | 0,43         |
| ASML HOLDING NV COMMON STOCK EUR.09                        | EUR    | 65 000              | 45 935 500,00         | 5,83         |
| ING GROEP NV COMMON STOCK EUR.01                           | EUR    | 1 500 000           | 18 363 000,00         | 2,33         |
| KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N COMMON STOCK EUR.01           | EUR    | 500 000             | 15 067 500,00         | 1,91         |
| KONINKLIJKE DSM NV COMMON STOCK EUR1.5                     | EUR    | 80 000              | 15 840 000,00         | 2,01         |
| KONINKLIJKE PHILIPS NV COMMON STOCK EUR.2                  | EUR    | 350 000             | 11 467 750,00         | 1,46         |
| SIGNIFY NV COMMON STOCK                                    | EUR    | 200 000             | 8 156 000,00          | 1,04         |
| STELLANTIS NV COMMON STOCK EUR.01                          | EUR    | 1 000 000           | 16 678 000,00         | 2,12         |
| STMICROELECTRONICS NV COMMON STOCK EUR1.04                 | EUR    | 350 000             | 15 179 500,00         | 1,93         |
| UNIVERSAL MUSIC GROUP NV COMMON STOCK EUR10.0              | EUR    | 320 000             | 7 929 600,00          | 1,01         |
|  |        |                     | <b>158 004 050,00</b> | <b>20,07</b> |
| <b>Titres d'OPC</b>  |        |                     |                       |              |
| <b>OPCVM et equivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                     |                       |              |
| <b>FRANCE</b>  |        |                     |                       |              |
| ALLIANZ SECURICASH SRI                                     | EUR    | 11 344,00           | 1 359 871,70          | 0,17         |
|  |        |                     | <b>1 359 871,70</b>   | <b>0,17</b>  |

Allianz Global Investors GmbH, Succursale française  
3, Boulevard des Italiens  
75002 Paris, France

Téléphone: +33 (0) 1 73 05 73 05  
<https://fr.allianzgi.com>